

*Transports,
Mobilité durable
et Électrification
des transports*

Québec 

**Inventaires archéologiques (2016)
Projet de réfection de la route d'accès à Obedjiwan
km 26, 33, 85 et 157
La Tuque et Lac-Ashuapmushuan, Québec
Direction générale du Saguenay – Lac-Saint-Jean – Chibougamau**



Ghislain Gagnon, archéologue

Mai 2017 (révisé en juin 2017)

Illustration de la page couverture : Projet 154-14-0970, municipalité Lac-Ashuapmushuan, barrage hydroélectrique à l'abandon à proximité de la zone d'intervention archéologique

Inventaires archéologiques (2017)
Projet de réfection de la route d'accès à Obedjiwan
km 26, 33, 85 et 157
La Tuque et Lac-Ashuapmushuan, Québec

Direction générale du Saguenay – Lac-Saint-Jean – Chibougamau

Rapport de recherche archéologique
préparé par :

Ghislain Gagnon, archéologue

(N^o de permis de recherche archéologique au Québec : 16-MINT-01)

Ministère des Transports, de la Mobilité durable
et de l'Électrification des transports

Direction de l'environnement
Direction générale de la gestion des projets routiers
930 chemin Sainte-Foy, 6e étage
Québec (Québec) G1R 5H1 Canada

Mai 2017 (révisé en juin 2017)

Résumé

Dès 2016, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a prévu réaliser d'importants travaux routiers dans le cadre du programme de réfection de la route d'accès à Obedjiwan. Afin de prévenir les impacts des travaux projetés sur le patrimoine culturel et prévenir les découvertes fortuites en cours de travaux, la Direction générale du Saguenay – Lac-Saint-Jean – Chibougamau du MTMDET a demandé aux archéologues du MTMDET de procéder à un inventaire archéologique préventif dans les limites de quatre projets routiers (tableau 1).

Projet	Municipalité	Nature des travaux routiers	Type d'intervention	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Date de réalisation	Résultat
154-14-0961	Lac-Ashuapmushuan	Correction de courbe sous-standard (km 26)	Inventaire	82 960	17	24 et 25 mai 2016	Négatif
154-14-0968	Lac-Ashuapmushuan	Reconstruction de pont et approches (km 33)	Inventaire	21 410	8	31 octobre 2016	Négatif
154-14-0970	Lac-Ashuapmushuan	Reconstruction de pont et approches (km 85)	Inventaire	19 285	0	1er novembre 2016	Négatif
154-14-0963	La Tuque	Correction de courbe sous-standard (km 157)	Inventaire	140 827	39	1er novembre 2016	Négatif

Tableau 1 : Sommaire des interventions archéologiques

En dépit du fort potentiel de la zone d'étude, tous les inventaires se sont avérés négatifs. Toutefois le 25 mai 2016, lors d'une opération de reconnaissance en vue de préparer les inventaires de l'automne 2016, un vestige de barrage hydroélectrique ayant eu pour fonction d'alimenter le camp de Buade a été observé à l'extérieur de la zone d'intervention archéologique, en aval du pont de la rivière Normandin situé au km 85 (154-14-0970). Celui-ci a fait l'objet d'une déclaration de découverte auprès du ministère de la Culture et des Communications (MCC).

Puisqu'aucun site ou bien archéologique n'a été mis au jour dans les limites des projets identifiés, il est recommandé de poursuivre les travaux sans contrainte du point de vue de l'archéologie.

Équipes de réalisation

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Direction de l'environnement

Direction générale de la gestion des projets routiers

Ghislain Gagnon Archéologue chargé d'activité	Archéologue et responsable de l'intervention Recherche documentaire Rédaction Cartographie
Frank Rochefort Archéologue	Archéologue-technicien Rédaction Recherche documentaire Révision technique
Isabelle Duval Archéologue	Rédaction Recherche documentaire Révision technique
Vincent Rousseau Archéologue	Archéologue-technicien Cartographie

Table des matières

1	Liste des figures.....	vi
2	Liste des tableaux.....	vii
1	Introduction.....	1
3	Localisation générale.....	1
4	Méthodologie.....	3
5	État des connaissances en archéologie.....	3
5.1	Historiques des recherches archéologiques antérieures.....	3
5.2	Cadre environnementale.....	4
5.3	Synthèse du cadre culturel.....	5
5.3.1	Cadre préhistorique.....	5
5.3.2	Cadre historique.....	6
6	Compte rendu de la recherche.....	9
6.1	Projet 154-14-0961, Correction de courbe sous-standard (km 26).....	9
6.1.1	Description.....	9
6.1.2	Résultats.....	11
6.1.3	Discussion et conclusion.....	18
6.2	Projet 154-14-0968, Reconstruction de pont et approches (km 33).....	19
6.2.1	Description.....	19
6.2.2	Résultats.....	21
6.2.3	Discussion et conclusion.....	23
6.3	Projet 154-14-0970, Reconstruction de pont et approches (km 85).....	24
6.3.1	Description.....	24
6.3.2	Résultats.....	26
6.3.3	Discussion et conclusion.....	27
6.4	Projet 154-14-0963, Correction de courbe sous-standard (km 157).....	29
6.4.1	Description.....	29
6.4.2	Résultats.....	32
6.4.3	Discussion et conclusion.....	37
7	Conclusion et recommandations.....	39
8	Bibliographie.....	40

ANNEXE 1 – Rapports photographiques

ANNEXE 2 – Notes de terrain

ANNEXE 3 – Déclaration de découverte sans permis

1 Liste des figures

Figure 1 : Localisation générale et synthèse des connaissances archéologiques dans les limites de la zone d'études.....	2
Figure 2 : Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:253 440, sheet no 32 B, Gouin Reservoir, Québec [BANQ0002669981], 1 ^{ère} édition, 1936. La flèche pointe le km 157 de la route Obedjiwan.	7
Figure 3 : Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:200 000, BNDT 32B, Réservoir Gouin, Québec [BANQ0002669981], 2 ^e édition, 1973, établie en 1965. La flèche pointe le km 157 de la route Obedjiwan.	8
Figure 4 :: Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:200 000, BNDT 32B, Réservoir Gouin, Québec [BANQ0002669981], 3 ^e édition de 1983. La flèche pointe le km 157 de la route Obedjiwan.....	8
Figure 5 :: Vue générale, secteurs d'inventaire et chaînages. Projet 154-14-0961 (Km 26), carte 2.	10
Figure 6 :: Environnement et perturbations anthropiques. Projet 154-14-0961 (Km 26), photo: 154140961_160525_012.	11
Figure 7 :: Vue rapprochée du secteur 1 localisant les sondages et les photos. Projet 154-14-0961 (Km 26)), carte 3.....	12
Figure 8 :: Environnement et perturbations anthropiques du secteur 2. Projet 154-14-0961 (Km 26), photo: 154140961_160525_036.....	13
Figure 9 :: Vue rapprochée du secteur 2 localisant les sondages et les photos. Projet 154-14-0961 (Km 26), carte 4.....	14
Figure 10 :: Photographie de la stratigraphie du sondage test 1 (S1), montrant LFH, Ah, Ae, Bf et Bh. Projet 154-14-0961 (Km 26), photo : 154140961_160525_006	15
Figure 11 :: Croquis de la stratigraphie type. Projet 154-14-0961 (Km 26)	16
Figure 12 :: Vue rapprochée du secteur 3 localisant les sondages et les photos. Projet 154-14-0961 (Km 26), carte 5.....	17
Figure 13 :: Environnement et perturbations anthropiques du secteur 3. Projet 154-14-0961 (Km 26), photo: 154140961_160525_013.....	18
Figure 14 :: Vue générale de la zone d'intervention et chaînages. Projet 154-14-0968 (Km 33), carte 5. ...	20
Figure 15 :: Environnement et perturbations anthropiques. Projet 154-14-0968 (Km 33), photo: 154140968_160525_001.	21
Figure 16 :: Photographie de la stratigraphie du sondage test 1 (S1), montrant LFH, Ah, Ae, Bf et Bh. Projet 154-14-0968 (Km 33), photo : 154140968_161031_006	22
Figure 17 :: Croquis de la stratigraphie type. Projet 154-14-0968 (Km 33)	23
Figure 18 :: Vue générale de la zone d'intervention et chaînages. Projet 154-14-0970 (Km 85), carte 6. ...	25

Figure 19 :: Environnement et perturbations anthropiques. Projet 154-14-0970 (Km 85), photo: 154140970_161101_029.	26
Figure 20 :: Zone de déboisement récent. Projet 154-14-0970 (Km 85), photo: 154140970_161101_028.	27
Figure 21 :: Vue générale, secteur d'inventaire et chaînage. Projet 154-14-0963 (Km 157), carte 7.	30
Figure 22 : Environnement et perturbations anthropiques. Projet 154-14-0963 (Km 157), photo: 154140963_160525_001.	31
Figure 23 : Vue rapprochée du secteur 2 localisant les sondages et les photos. Projet 154-14-0963 (Km 157), carte 8.	34
Figure 24 : Vue rapprochée du secteur 4 localisant les sondages et les photos. Projet 154-14-0963 (Km 157), carte 9.	35
Figure 25 : Photographie de la stratigraphie du sondage test 1 (S1), montrant LFH, Ah, Ae, Bf et Bh. Projet 154-14-0963 (Km 157), photo : 154140963_160525_007.	36
Figure 26 :: Croquis de la stratigraphie type. Projet 154-14-0963 (Km 157)	38

2 Liste des tableaux

Tableau 1 : Sommaire des interventions archéologiques	4
Tableau 2 : Projets inventoriés	1
Tableau 3 : Inventaires archéologiques déjà réalisés dans la zone d'étude	4
Tableau 4 : Sites archéologiques connus à proximité de la zone d'intervention	5

1 Introduction

Dès 2016, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a prévu réaliser d'importants travaux routiers dans le cadre du programme de réfection de la route d'accès à Obedjiwan. Afin de prévenir les impacts des travaux projetés sur le patrimoine culturel et prévenir les découvertes fortuites en cours de travaux, la Direction générale du Saguenay – Lac-Saint-Jean – Chibougamau du MTMDET a demandé aux archéologues du MTMDET de procéder à un inventaire archéologique préventif dans les limites de quatre projets routiers. Parmi ces projets, deux visent la reconstruction de pont et ses approches alors que deux autres sont des travaux de terrassement pour des corrections de courbes sous-standard (tableau 1).

Projet	Municipalité	Nature des travaux routiers	Type d'intervention	Superficie (m ²)
154-14-0961	Lac-Ashuapmushuan	Correction de courbe sous-standard (km 26)	Inventaire	82 960
154-14-0968	Lac-Ashuapmushuan	Reconstruction de pont et approches (km 33)	Inventaire	21 410
154-14-0970	Lac-Ashuapmushuan	Reconstruction de pont et approches (km 85)	Inventaire	19 285
154-14-0963	La Tuque	Correction de courbe sous-standard (km 157)	Inventaire	140 827

Tableau 2 : Projets inventoriés

Les expertises avaient pour objectif de protéger le patrimoine archéologique susceptible d'être détruit par les travaux projetés, de prévenir des arrêts de chantiers relatifs aux dispositions prévues par les articles 74 et 76 de la Loi sur le patrimoine culturel (Ch. P-9.002). Le cas échéant, les sites archéologiques mis au jour devaient faire l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative afin de déterminer quelles expertises complémentaires seraient requises pour permettre de poursuivre les travaux tout en assurant la protection des données archéologiques. Enfin, les données récoltées lors du mandat devaient permettre de mieux documenter l'occupation préhistorique et historique du territoire, quel que soit le résultat de l'intervention.

Les inventaires se sont déroulés les 24 et 25 mai 2016 pour le projet 154-14-0961 ainsi que les 31 et 1^{er} octobre 2016 pour les projets 154-14-0968, 154-14-0970 et 154-14-0963. En plus de ces interventions, une opération de reconnaissance en vue de préparer les inventaires de l'automne 2016 a été effectuée le 25 mai 2016. Aucune intervention archéologique n'a été réalisée lors de cette opération.

3 Localisation générale

Le projet routier porte sur la route d'accès à Obedjiwan (45625), située sur le territoire des municipalités de Lac-Ashuapmushuan et de La Tuque, dans les municipalités régionales de comté (MRC) Le Domaine-du-Roy et La Tuque, faisant partie des circonscriptions électorales provinciales de Roberval et de Laviolette, des régions administratives du Saguenay-Lac-Saint-Jean (02) et de la Mauricie (04) (Figure 1)

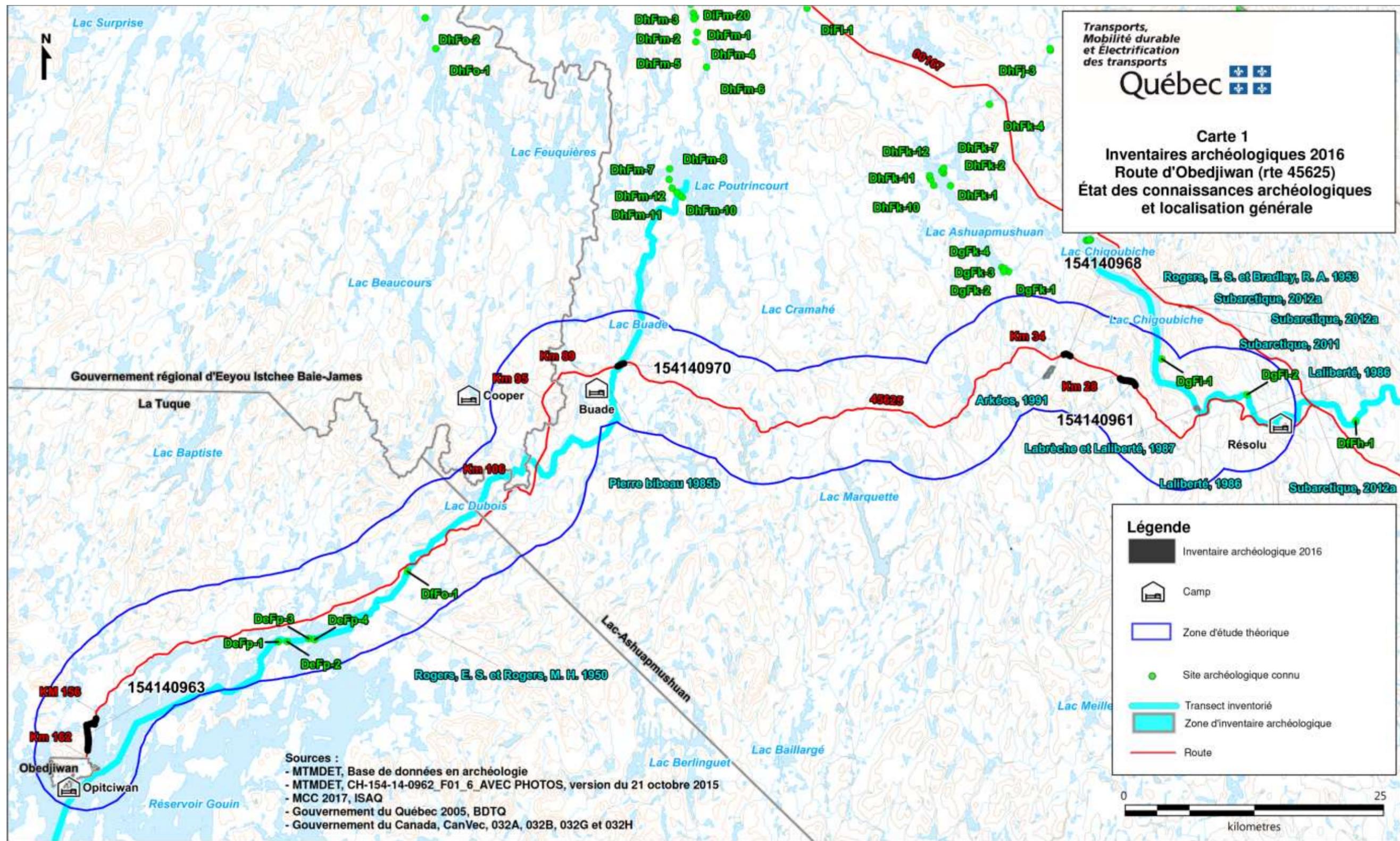


Figure 1 : Localisation générale et synthèse des connaissances archéologiques dans les limites de la zone d'études

4 Méthodologie

Les inventaires archéologiques ont été réalisés selon les exigences méthodologiques du MTMDET (Annexe 1). En résumé, une inspection visuelle systématique de l'ensemble des zones d'interventions archéologique a d'abord été réalisée afin d'identifier d'éventuels artefacts présents en surface et les secteurs où une intervention archéologique est praticable ou non. Ensuite, un inventaire par sondages archéologiques a été réalisé à tous les 15 m approximativement, en quinconce. Le couvert forestier, le relief et la présence de perturbation résultant des travaux de sondages géotechniques et du déboisement du centre-ligne ont eu un impact sur la répartition systématique des sondages. Les secteurs fortement perturbés, les trop fortes pentes et les milieux humides ont été exclus. En effet, de nombreux endroits se sont avérés gorgés d'eau en raison de la présence d'un tapis de mousse et de sphaignes ainsi que de la faible épaisseur des dépôts meubles par endroit. De grandes surfaces se sont avérées irrémédiablement perturbées et non soudables en raison des aménagements anthropiques passés, parmi lesquels il faut mentionner les anciennes structures de routes abandonnées ainsi que les bandes déboisées qui ont notamment fait l'objet d'un resurfaçage. D'ailleurs, des opérations de déboisement en cours ont été observées lors de déplacement de l'équipe d'intervention sur la route, ce qui a permis de confirmer l'ampleur des perturbations qu'entraîne ce type de travaux en milieu accidenté.

Chacun des sondages doit avoir une dimension de 900 cm² et atteindre une profondeur de 50 cm lorsque les sols le permettent. En cas de découverte, des sondages au 3 à 5 mètres doivent être réalisés autour du sondage positif. Le cas échéant, ces sondages rapprochés doivent être excavés à la pelle et le contenu des sols vérifié à la truelle. En cas de découverte, les sols doivent être tamisés.

L'enregistrement des données recueillies au cours de l'intervention comprend la prise de photographies en format numérique des secteurs expertisés et la prise de notes. Un relevé photographique détaillé ainsi qu'une localisation en plan de vestiges mis au jour (le cas échéant) doit être réalisé au moyen d'un système de positionnement global (GPS). Cet appareil doit aussi servir à enregistrer les coordonnées géographiques de chaque découverte archéologique ainsi que celles des sondages positifs et négatifs en périphérie de ceux-ci. En cas de découverte historique, l'enregistrement doit se faire selon les normes en archéologie historique et selon le système Tikal.

En toute circonstance, les mesures nécessaires pour assurer la préservation à court et moyen terme des biens archéologiques et des échantillons sont prévues. Le cas échéant le guide *L'archéologue et la conservation, Vade-mecum québécois* sert de référence et au besoin, le Centre de conservation du Québec (CCQ) est contacté afin d'établir la méthodologie appropriée pour assurer cette préservation.

5 État des connaissances en archéologie

5.1 Historiques des recherches archéologiques antérieures

Dans le cadre du présent projet de réaménagement routier, une zone d'étude de 5 km de rayon de part et d'autre de la route d'Obedjiwan entre le 0 km et 162 du projet a été définie (Figure 1). Une étude de potentiel archéologique porte en partie sur cette zone (Arkéos, 1990), mais aucune zone à potentiel n'a été définie dans les limites du projet. Toutefois, considérant le vaste territoire couvert par l'étude et le fait qu'elle n'ait pas été réalisée spécifiquement pour le projet du MTMDET ne permet pas d'exclure qu'il puisse y avoir du potentiel archéologique dans les limites des projets.

Le répertoire de l'ISAQ indique que six inventaires archéologiques ont déjà été réalisés à l'intérieur de la zone d'étude (Tableau 3, Figure 1). De ceux-ci, seul l'inventaire réalisé par Rogers et Rogers (1950) recoupe la zone d'intervention 154-14-0970 au km 85. La consultation du registre de l'ISAQ indique également que huit sites archéologiques sont actuellement « connus » à l'intérieur de la zone d'étude (Tableau 4, Figure 1). Aucun des sites archéologiques connus n'est localisé dans les limites des zones d'interventions archéologiques. Tous témoignent de l'occupation préhistorique du territoire, la plupart sont indéterminés, mais un (DeFp-4) témoigne de la période de l'Archaïque (4000 -3000 AA) et un autre (DgFi-1) du Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA).

La consultation du *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* (RPCQ) du MCC indique qu'aucun bien patrimonial n'est connu à l'intérieur de la zone d'étude. Conséquemment, aucun bien patrimonial n'est situé à l'intérieur des zones d'intervention archéologiques définies.

Référence ISAQ	Localisation	Distance du projet (km)	Résultat
Rogers, E. S. et Rogers, M. H. 1950	Trajet notamment suivi entre le lac Poutrincourt et Oskelaneo via le réservoir Gouin	0 (154-14-0970)	Découverte des sites DeFr-1, DfFo-1 ainsi que de DeFp-1 à 4
Rogers, E. S. et Bradley, R. A. 1953	Trajet suivi le long du Lac Chigoubiche et de la rivière du même nom	2 (154-14-0961)	Découverte des sites DgFi-1 et DgFi-2
Pierre Bibeau 1985b	Ligne Radisson/Nicolet/des Cantons, tronçon centre : territoire Laurentides.	2,4 (154-14-0970)	Négatif
Laliberté 1986	Pointe sud du lac Chigoubiche	6,3 (154-14-0961)	Négatif
Labrèche et Laliberté, 1987	Pointe sud du lac Chigoubiche	6,2 (154-14-0961)	Négatif
Arkéos 1991	12 ^{ème} ligne d'Hydro-Québec, zone à potentiel 137A	6,4 (154-14-0961)	Négatif

Tableau 3 : Inventaires archéologiques déjà réalisés dans la zone d'étude

5.2 Cadre environnementale

La région à l'étude se situe à la limite du territoire de la Tuque, en Haute-Mauricie, du Lac-Ashuapmushuan, au Lac-Saint-Jean, et d'Eeyou Istchee, à la Baie-James. Le territoire étudié a été recouvert complètement par la calotte glaciaire wisconsinienne lors de la dernière glaciation du Quaternaire. La région au nord du lac Saint-Jean aurait été libérée des glaces vers 9 500 -8 000 AA (Dyke 2004 et Richard et Grondin 2009). Suite à la déglaciation, le biome de la toundra forestière s'installe sur toute la région à l'étude (Dyke 2005). Vers 8000-7500 AA la forêt boréale de conifères s'installe puis évolue pour graduellement devenir similaire à celle d'aujourd'hui vers 6000 AA (Richard et Grondin 2009) soit une sapinière à bouleau jaune.

Code Borden	Appartenance culturelle	Fonction du site	Localisation	Distance du projet (km)	Références (MCC)
DgFi-1	Amérindien préhistorique Sylvicole supérieur (1 000 à 250 ans AA)	Ind.	Rive est du lac Chigoubiche, à son extrémité sud, Lac-Ashuapmushuan	3,5 (154-14-0961)	Rogers, E. S. et Bradley, R. A. 1953, Laliberté, M. et Lapointe, C. 1988, Pinal, Jean-Yves 2005f
DgFi-2	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Ind.	Rive nord de la rivière à environ 6 kilomètres à l'est de l'extrême sud du lac Chigoubiche, Lac-Ashuapmushuan	10,8 (154-14-0961)	Rogers, E. S. et Bradley, R. A. 1953, Laliberté, M. et Lapointe, C. 1988, Pinal, Jean-Yves 2005f
DeFr-1	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Ind.	Rive ouest, partie centrale du lac McSweeney, sur le territoire de la réserve d'Obedjiwan, La Tuque	1,8 (154-14-0963)	Rogers, E. S. et Rogers, M. H. 1950, Jean-Yves 2005f
DeFp-1	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Ind.	Réservoir Gouin, rive ouest au nord du lac Omina, La Tuque	19 (154-14-0963)	Rogers, E. S. et Rogers, M. H. 1950 Jean-Yves 2005f
DeFp-2	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Ind.	Réservoir Gouin, pointe de terre entre le nord du lac Omina et la baie Verreau, La Tuque	19,8 (154-14-0963)	Rogers, E. S. et Rogers, M. H. 1950 Jean-Yves 2005f
DeFp-3	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Ind.	Réservoir Gouin, pointe de terre entre le nord du lac Omina et la baie Verreau, La Tuque	21,9 (154-14-0963)	Rogers, E. S. et Rogers, M. H. 1950 Jean-Yves 2005f
DeFp-4	Amérindien préhistorique Archaïque post-laurentien (4 000 à 3 000 AA)	Ind.	Réservoir Gouin, pointe de terre entre le nord du lac Omina et la baie Verreau, La Tuque	22,3 (154-14-0963)	Rogers, E. S. et Rogers, M. H. 1950 Jean-Yves 2005f
DfFo-1	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Ind.	Au nord du lac Aro, à l'embouchure du ruisseau Verreau, La Tuque	33,2 (154-14-0963)	Rogers, E. S. et Rogers, M. H. 1950 Jean-Yves 2005f

Tableau 4 : Sites archéologiques connus à proximité de la zone d'intervention

5.3 Synthèse du cadre culturel

5.3.1 Cadre préhistorique

La préhistoire du réservoir Gouin est très peu connue. Ce secteur a été exploré dans les années 50 par Rogers (Roger et Rogers 1948 et 1950 et Rogers et Bradley 1953). Martijn et Roger (1969) ont établi la chronologie de la région de Mistassini en s'arrimant à la Tradition de l'Archaïque du Bouclier qui s'applique à la forêt Boréal. Même si ce concept est désuet, dans sa réanalyse des collections de Rogers, Pinal (2005 : 52) constate une certaine correspondance avec la chronologie actuelle. C'est cette chronologie actualisée combinée à celle du lac Saint-Jean qui sera appliquée à la zone d'étude située au nord du réservoir Gouin près d'Obedjiwan. 87 sites archéologiques sont répertoriés dans le sous-bassin hydrographique de l'Ashuapmushuan (Langevin 2015 : 154). Certains sites (DhFk-1, DhFk-6 et DhFk-7) ont été partiellement fouillés et ceux-ci se trouvent sur les berges du lac Ashuapmushuan tout près de la zone d'étude.

La période de l'Archaïque de 6000-3000 AA fait référence généralement à une époque où les groupes s'implantent sur le territoire (Arkéos 1990 :28). Les populations de l'Archaïque étaient des groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs, appliquant un nomadisme cyclique et ignorant l'agriculture et la

technologie céramique (Arkéos 2013 : 26). À cette période, le quartzite de Mistassini est prédominant le long des voies d'accès menant, vers le sud, au réservoir Gouin et au lac Saint-Jean (Pintal 2005 : 58). La fin de cette période témoignerait d'une adaptation spécifique à la pêche (Clermont, 1984 : 22). Cette période est subdivisée en 2 sous-périodes équivalentes à l'Archaïque laurentien de 6000-4000 AA et à l'Archaïque post-laurentien de 4000-3000 AA. Au lac Saint-Jean l'occupation initiale se situe entre 5000 et 6000 A.A. (Langevin 2015 : 155) et les quelques sites trouvés (DdFc-2, DeFd-1 et DhFk-9) sont représentatifs de l'Archaïque laurentien. D'autres (DeFc-1 et DfFd-1), situés sur la Ticouapé entre l'embouchure de la rivière Mistassini et Ashuapmushuan, sont occupés avant 3000 A.A. Pour ce qui est des rives du réservoir Gouin, un site (DeFp-4) situé dans l'aire d'étude est associé à l'intervalle de temps entre 4000 et 3000 AA (Pintal 2005 :52).

À la période du Sylvicole de 3000-250 AA, les populations conservent un mode de vie caractéristique des chasseurs du bouclier tout en subissant des influences des populations situées plus au sud (Archéotec 2008 : 8). Cette époque marque l'apparition de la poterie qui renseigne sur les axes de circulations. Cette période est subdivisée en 3 sous-périodes : Le Sylvicole inférieur de 3000 à 2000 AA, le Sylvicole moyen de 2000 à 1000 AA et le Sylvicole supérieur de 1000 à 250 AA. Les populations du Sylvicole inférieur (3000 à 2000 AA) dans le bouclier se différencient peu de ceux de l'Archaïque. Le matériel lithique retrouvé semble influencé par l'épisode Meadowood (Pintal 2005 : 52) et les ébauches semblent abondantes dans les sites avant 1500 AA (Denton et Pintal 2004). C'est au Sylvicole moyen (2000 à 1000 AA) que l'on remarque l'apparition de la céramique dans les collections archéologiques des sites situés dans le bassin du Haut Saint-Maurice (Archéotec 2008 : 8) et au Lac-Saint-Jean (Moreau et coll. 1991), témoignant de nouveaux contacts et de nouvelles influences sur le territoire. Les groupes se sédentarisent davantage et les formes d'habitations changent (Clermont 1978 : 38). Le Sylvicole supérieur (1000 à 250 AA) est défini par l'apparition de nouveau type de poterie souvent associée à la tradition iroquoienne ou huronne (Arkéos 1990 :30). Des sites de cette période ont été trouvés au bord du lac Saint-Jean, à l'embouchure de la rivière Ashuapmushuan (DdFb-17) mais aussi près de la zone d'étude au lac Ashuapmushuan (DhFk-7).à

5.3.2 Cadre historique

Les sources ethnohistoriques (Gélinas 2001) montrent que le lac Obedjiwan était un lieu de commerces important pour les Attikameks avec les Hurons au XVII^e siècle et probablement durant la préhistoire. Le poste de traite de l'Ashuapmushuan (DhFk-1) situé sur les berges du lac a été occupé au XVII^e siècle. La bande de Weymontachie pourrait avoir été présente au cours du XVIII^e siècle, alors que la bande d'Obedjiwan se serait développée dans les années 1820 autour des postes de traite du lac Obedjiwan, pour ensuite s'établir au lac Kikendatch vers 1840 et revenir en 1911 (Gélinas 2001).

En 1908, la *Saint-Maurice Industrial Co.* s'installe à La Tuque. Un peu plus tard, la *Shawinigan Water and Power Company* fait ériger des barrages hydroélectriques qui fournissent l'énergie nécessaire aux grandes usines de pâtes et papiers (Histoire du Québec). La Réserve d'Obedjiwan, aussi nommé Opitciwan est une des deux municipalités autochtones de la Mauricie. Elle est située au nord du réservoir Gouin et est habitée par les Upatshuniulnu, membres du peuple amérindien des Attikameks (Histoire du Québec). Avec le début de l'exploitation forestière, les Attikameks sont engagés pour leur connaissance de la forêt. En 1917-1918, la communauté d'Obedjiwan est déplacée pour fuir le rehaussement des eaux et la création du réservoir Gouin (Gélinas 2001). Peu de données sont disponibles sur l'état du territoire avant la création du réservoir.

En ce qui concerne le secteur de la réserve d'Obedjiwan, la carte de 1936 (Figure 2) illustre la présence

d'Obiduan, qui n'est pas désigné en tant que réserve autochtone. La carte topographique de 1965 (Figure 3) illustre un relief plat pour la majeure partie de la zone d'étude, sauf au sud où une colline dont l'altitude varie entre 396 à 518 m. Avec la carte de 1965, on constate l'absence de la route actuelle. Ce n'est que sur la carte, imprimée en 1983, que la route apparaît (Figure 4).



Figure 2 : Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:253 440, sheet no 32 B, Gouin Reservoir, Quebec [BANQ0002669981], 1re édition, 1936. La flèche pointe le km 157 de la route Obidjiwan.

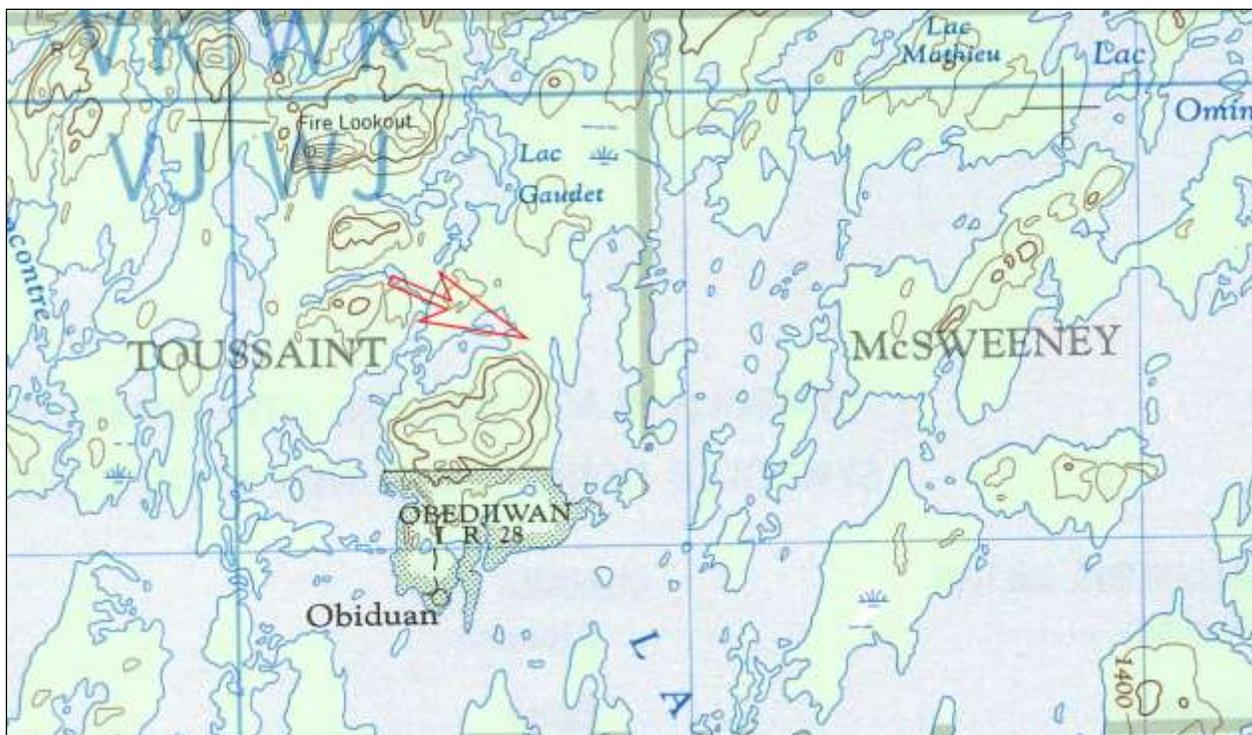


Figure 3 : Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:200 000, BNDT 32B, Réservoir Gouin, Québec [BANQ0002669981], 2^e édition, 1973, établie en 1965. La flèche pointe le km 157 de la route Obedjiwan.

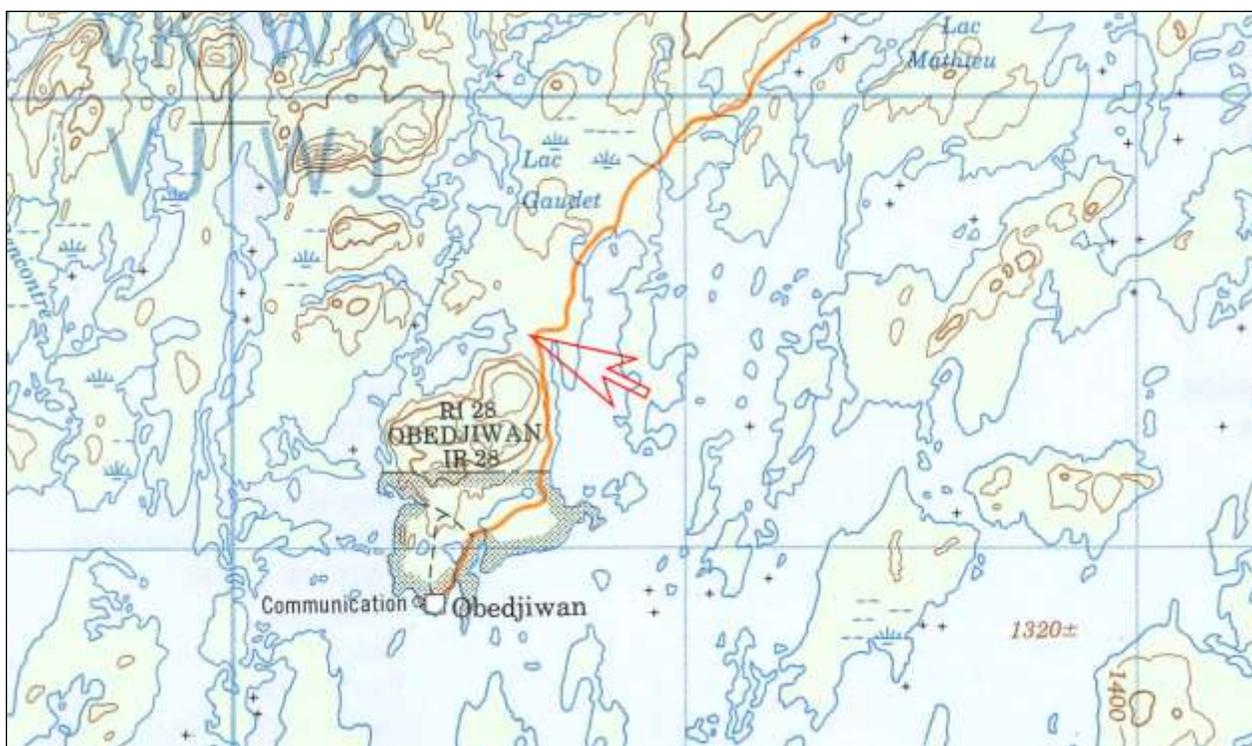


Figure 4 :: Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:200 000, BNDT 32B, Réservoir Gouin, Québec [BANQ0002669981], 3^e édition de 1983. La flèche pointe le km 157 de la route Obedjiwan.

6 Compte rendu de la recherche

6.1 Projet 154-14-0961, Correction de courbe sous-standard (km 26)

6.1.1 Description

Le projet 154-14-0961 porte sur de travaux de terrassement effectués afin de faire des corrections de courbes sous-standards entre les km 26 et 27 de la route d'accès à Obédijwan (45625) entre les chaînages 25+695 et 27+705, sur le territoire de la municipalité de Lac-Ashuapmushuan, faisant partie de la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean (02) (Figure 1). Un inventaire archéologique par sondages manuels a été réalisé de manière préventive le 24 et 25 mai 2016 par une équipe de deux archéologues à la demande de la Direction générale du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau. La méthodologie standard du MTMTDET décrite plus haut a été appliquée.

La zone de l'intervention a été sous-divisée en trois secteurs. Les secteurs 1 et 3 sont situés au cœur de milieux tourbeux et la seule végétation arborescente est constituée d'épinette poussant aux endroits où le drainage semble le meilleur. Le secteur 2 est caractérisé par un relief de basses collines escarpées offrant peu de plateaux susceptibles d'offrir une surface d'accueil pour l'occupation humaine (Figure 5).

La zone d'intervention archéologique a une longueur totale de 2010 m et couvre une superficie de 82 960 m². Elle fait partie du bassin hydrographique de la rivière Ashuapmushuan et se situe à proximité du lac Chicoubiche. Cette zone est traversée en grande partie par l'actuelle route, qui passe entre deux petits plans d'eau, les lacs Hugron et Rottier. La zone d'intervention est traversée par l'actuelle route. D'anciens remblais routiers sont présents dans les limites des secteurs 2 et 3. Les sondages géotechniques et le déboisement du centre ligne ont entraîné des perturbations ponctuelles en raison de difficultés relatives à la circulation de la machinerie employée (Figure 6). Enfin, le déboisement et le refaçonnage des abords de route dans les limites du secteur 1 ont perturbé entièrement les abords de route. Deux des secteurs de la zone d'intervention devaient être entièrement perturbés ou tourbeux selon l'évaluation préalable. Ces données ont été confirmées à l'inventaire réalisé les 24 et 25 mai 2016. Le relief général est formé de collines basses et de valons occupés par de milieux humides offrant peu d'espace propice à l'occupation humaine au cours de la préhistoire.

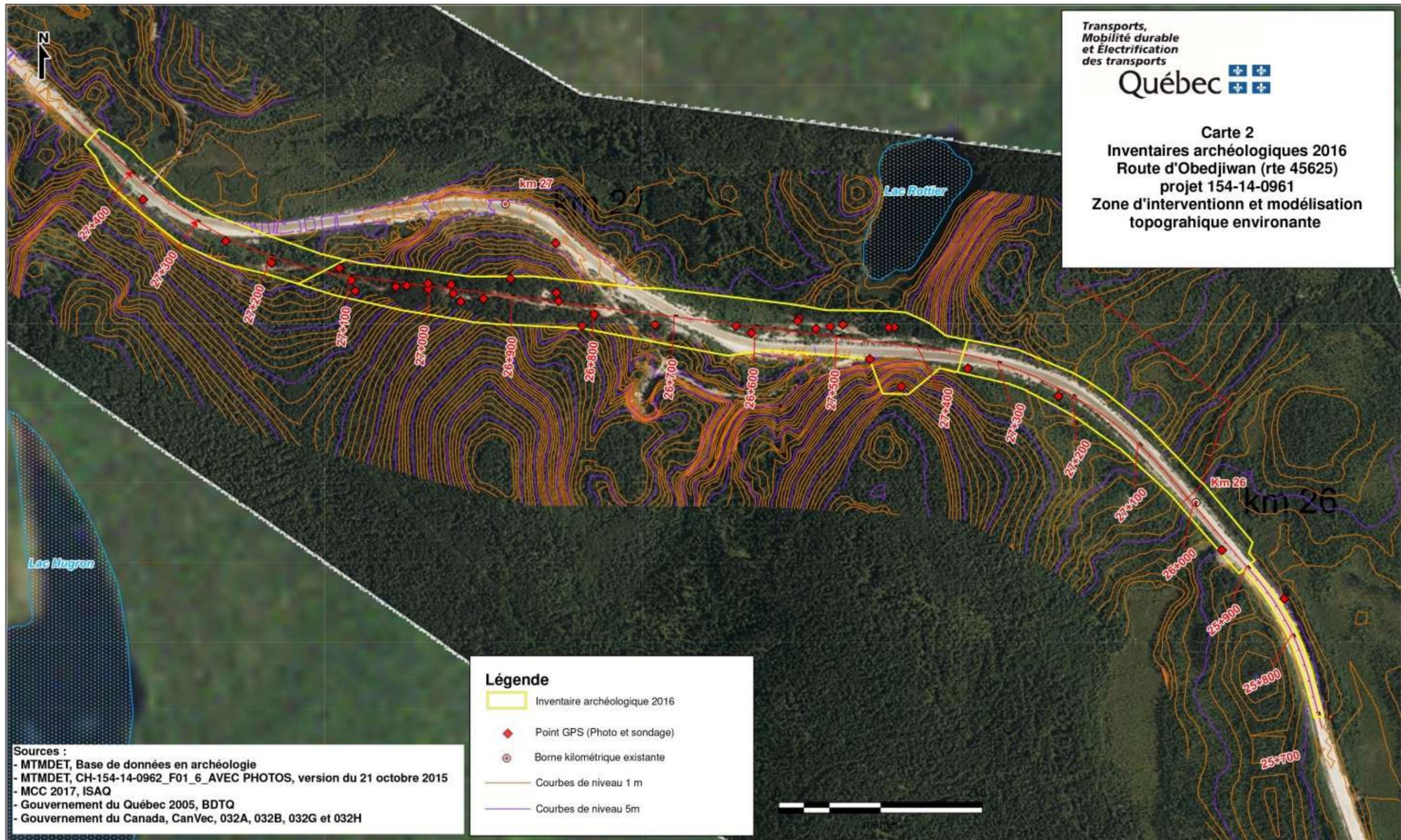


Figure 5 : Vue générale, secteurs d'inventaire et chaînages. Projet 154-14-0961 (km 26), carte 2.



Figure 6 : Environnement et perturbations anthropiques. Projet 154-14-0961 (km 26), photo: 154140961_160525_012.

6.1.2 Résultats

Le secteur 1 n'a fait l'objet d'aucun sondage (Figure 7, Carte 3). L'inspection visuelle a permis d'observer les perturbations résultant des aménagements routiers actuels (Figure 8)

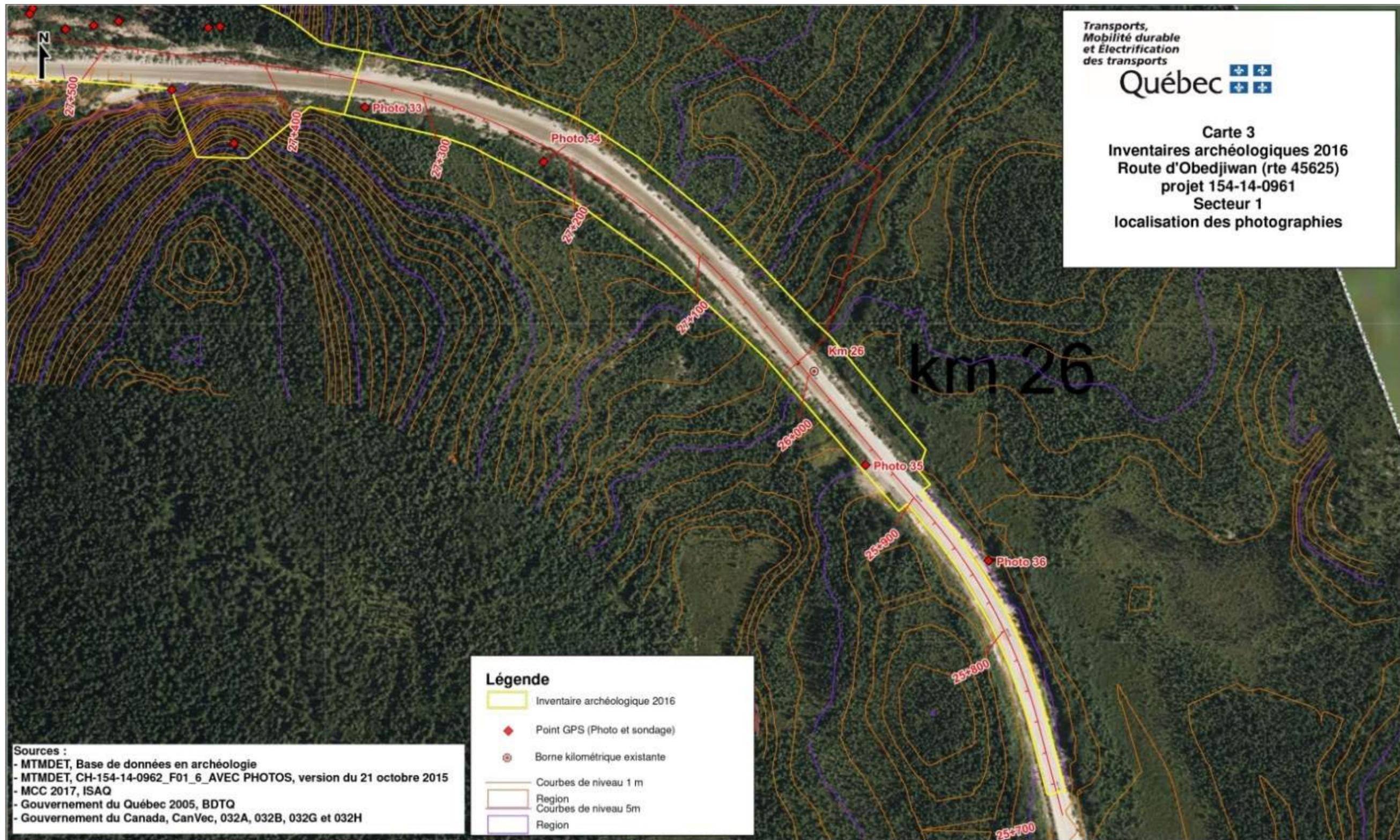


Figure 7 : Vue rapprochée du secteur 1 localisant les sondages et les photos. Projet 154-14-0961 (km 26)), carte 3



Figure 8 : Environnement et perturbations anthropiques du secteur 2. Projet 154-14-0961 (km 26), photo: 154140961_160525_036.

Le secteur 2 a fait l'objet de 17 sondages archéologiques lesquels se sont tous avérés négatifs (Figure 9). Encore là, le relief et l'ampleur des perturbations anthropiques limitaient les espaces propices à la réalisation de sondages.

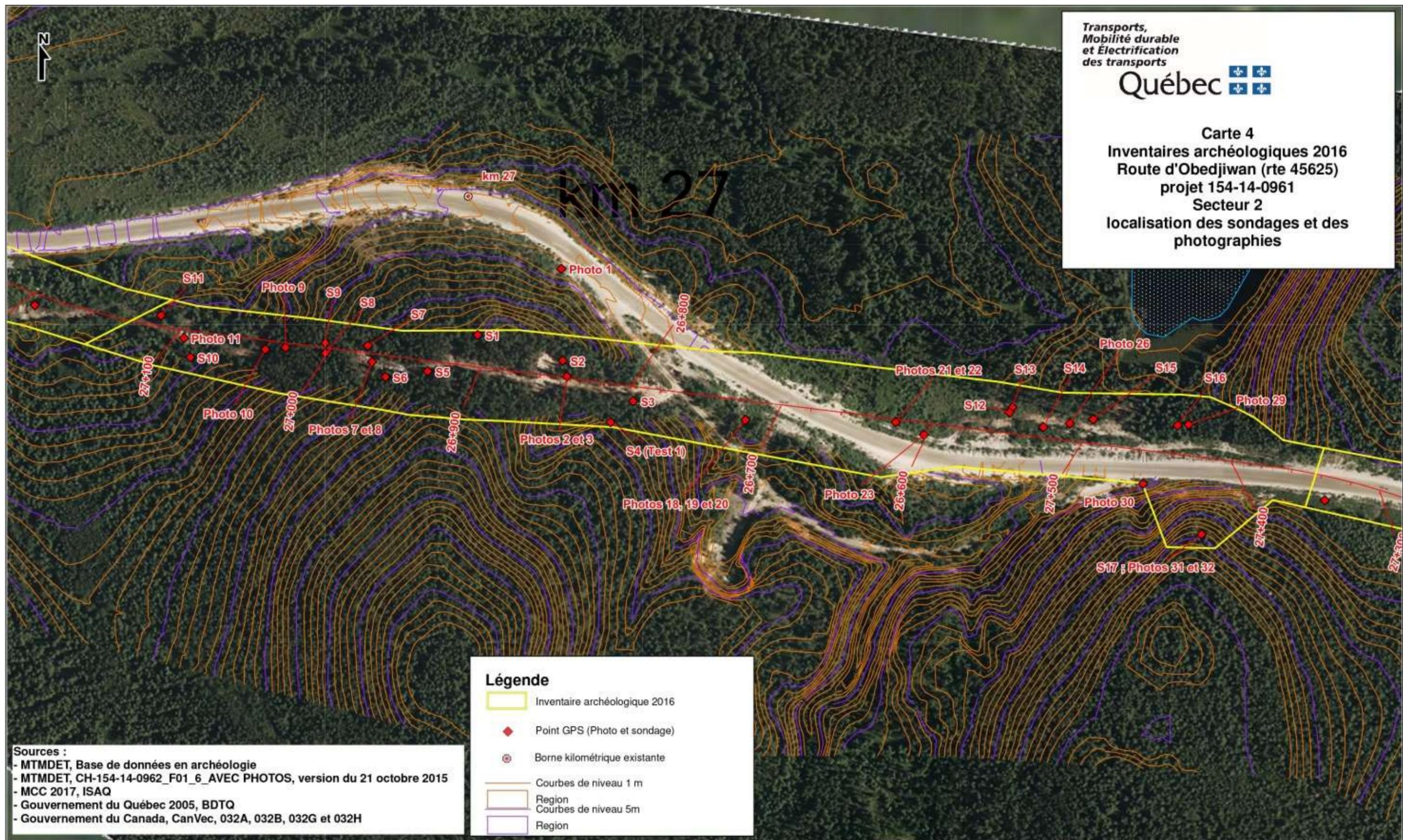


Figure 9 : Vue rapprochée du secteur 2 localisant les sondages et les photos. Projet 154-14-0961 (km 26), carte 4

Stratigraphie

Les surfaces sondées sont essentiellement caractérisées par la présence de dépôts meubles plus ou moins bien drainés reposant sur le roc ou des tills indifférenciés. Un sondage test (Figure 10) a été réalisé dans le secteur 2 (S4). Généralement (Figure 11), on retrouve un niveau organique variant de 5 à 20 cm d'épaisseur (Lfh) recouvrant un niveau de sables hétérogènes ou des graviers éluviés d'une épaisseur de 10 à 30 cm (Ah/Ae), lequel repose sur un niveau de sable faiblement induré d'une épaisseur indéterminée (Bf/Bh). Ce niveau de sol n'est toutefois pas présent partout. En effet, lorsque les dépôts sont graveleux, ceux-ci reposent généralement directement sur le roc en place.



Figure 10 : Photographie de la stratigraphie du sondage test 1 (S4), montrant LFH, Ah, Ae, Bf et Bh. Projet 154-14-0961 (km 26), photo : 154140961_160525_006

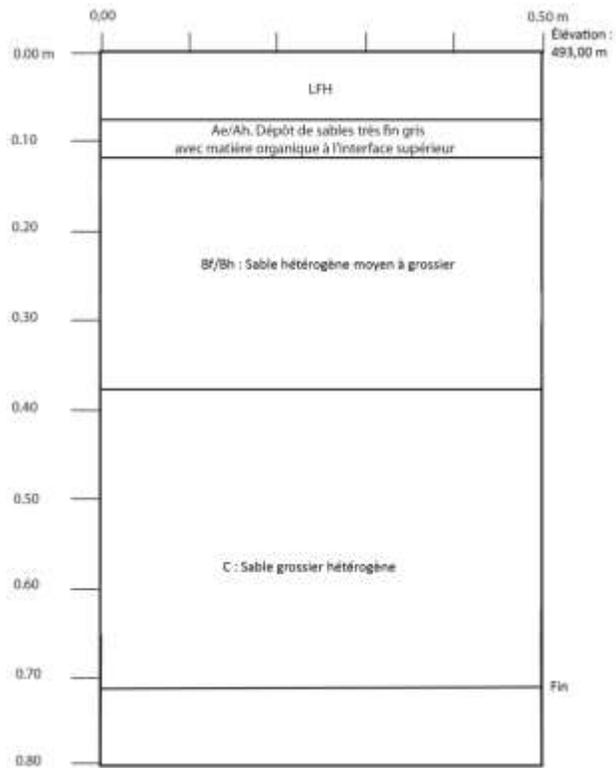


Figure 11 : Croquis de la stratigraphie type. Projet 154-14-0961 (km 26)

Le secteur 3 n'a fait l'objet d'aucun sondage (Figure 12, Carte 5). L'inspection visuelle a permis d'observer l'ampleur des perturbations résultant des aménagements routiers actuels et l'étendue des milieux humides (Figure 13).



Figure 12 : Vue rapprochée du secteur 3 localisant les sondages et les photos. Projet 154-14-0961 (km 26), carte 5



Figure 13 : Environnement et perturbations anthropiques du secteur 3. Projet 154-14-0961 (km 26), photo: 154140961_160525_013.

6.1.3 Discussion et conclusion

La zone d'intervention n'avait jamais fait l'objet d'une intervention archéologique par le passé. Du point de vue théorique, les données disponibles suggéraient que le potentiel de la zone d'intervention soit faible, et ce, malgré le fort potentiel de la zone d'étude élargie. En effet, bien que le lac Chigoubiche, fréquenté lors de la préhistoire du Québec, soit situé à proximité, le relief de la zone d'intervention rend celle-ci difficile d'accès et offre naturellement peu de surface susceptible d'accueillir une occupation humaine.

L'inspection visuelle de la zone d'étude et la réalisation de 17 sondages a permis de confirmer ce faible potentiel préhistorique et n'a pas conduit à la découverte de bien ou site archéologique dans les limites du projet.

En somme, en dépit du fort potentiel théorique environnant, l'inventaire suggère qu'il est peu probable que la zone d'intervention ait accueilli une occupation humaine pouvant avoir laissé des traces susceptibles de conduire à la découverte de bien ou de site archéologique. Le risque de découverte

fortuite en cours de travaux apparaît donc très faible, voire nul.

L'inventaire archéologique réalisé les 24 et 25 mai 2016 n'a pas permis la découverte de bien ou de site archéologique et a permis de confirmer le faible potentiel archéologique de la zone d'intervention archéologique. Aucune suite n'est donc à donner à cette intervention du point de vue de l'archéologie. Les travaux peuvent donc se poursuivre sans contrainte archéologique.

6.2 Projet 154-14-0968, Reconstruction de pont et approches (km 33)

6.2.1 Description

Le projet 154-14-0968 porte sur de travaux de construction d'un nouveau pont enjambant la rivière Licorne entre les km 32 et 33 de la route d'accès à Obédijwan (45625). La zone d'intervention est située entre les chaînages 32+900 et 33+610, sur le territoire de la municipalité de Lac-Ashuapmushuan, faisant partie de la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean (02) (Figure 1). Un inventaire archéologique par sondages manuels a été réalisé de manière préventive le 31 octobre 2016 par une équipe de deux archéologues à la demande de la Direction générale du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau. La méthodologie standard du MTMTDET décrite plus haut a été appliquée.

La zone de l'intervention n'a pas été sous-divisée en raison de sa petite dimension. Le relief accidenté offre peu d'espace propice à l'occupation humaine au cours de la préhistoire. La végétation est essentiellement constituée d'épinettes. La végétation arbustive est constituée de saules et d'aulnes témoignant de l'humidité des sols (Figure 14, carte 5).

La zone d'intervention archéologique a une longueur totale de 710 m et couvre une superficie de 21 410 m². Elle fait partie du bassin hydrographique de la rivière Licorne. Cette zone de la route correspond essentiellement au corridor routier actuel. Du côté de l'approche sud-est du pont actuel, seules de minces bandes de terrains naturels subsistaient aux abords du pont. Au nord-ouest, seul le secteur situé en bordure de la rivière comportait des sols naturels en surface. Les abords de routes ont fait l'objet d'un déboisement et de travaux de terrassement ayant entraîné d'importantes perturbations des sols naturels (Figure 15).

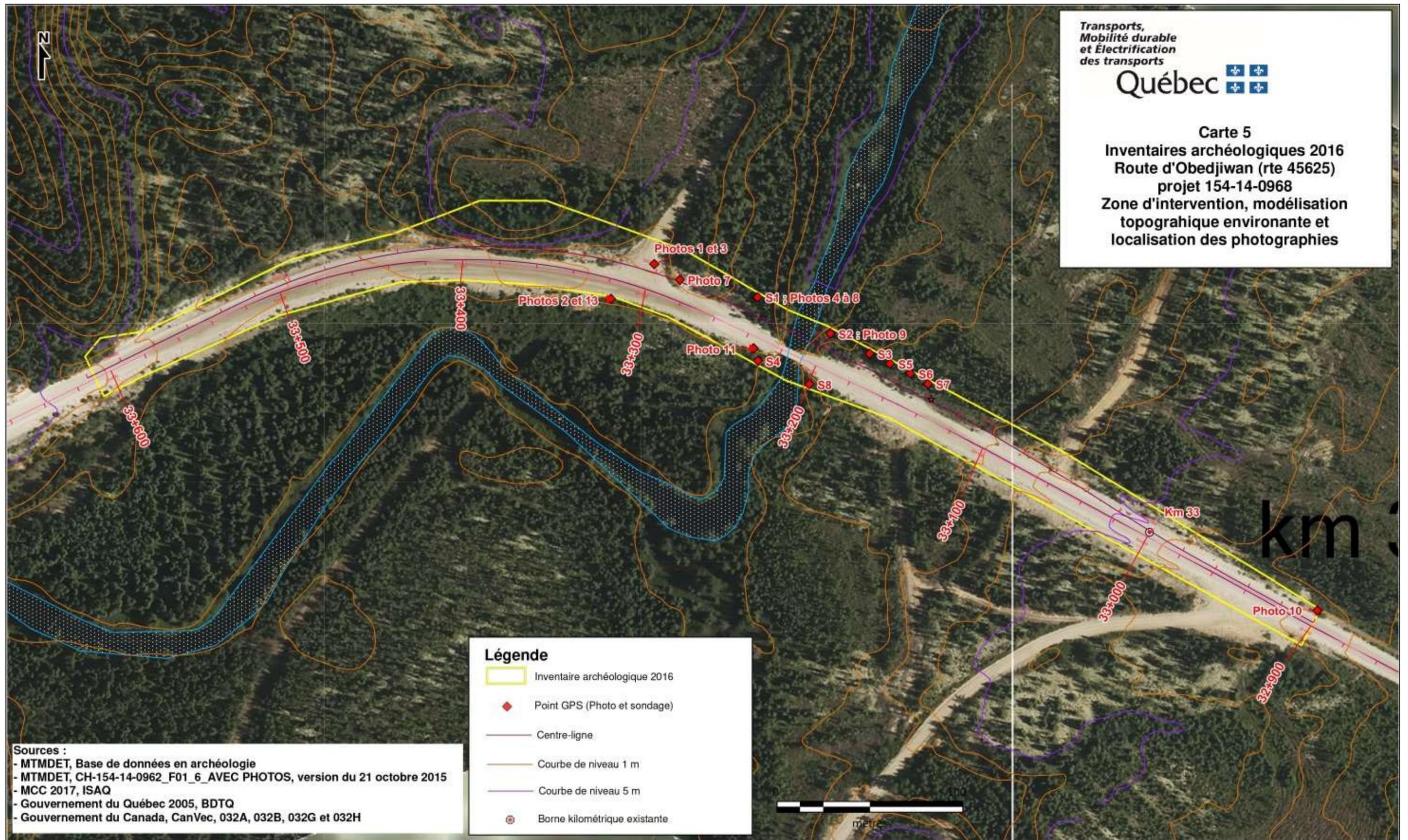


Figure 14 : Vue générale de la zone d'intervention et chaînages. Projet 154-14-0968 (km 33), carte 5.

Ces données ont été confirmées à l'inventaire réalisé les 24 et 25 mai 2016. Le relief général est formé de collines basses et de valons occupés par de milieux humides offrant peu d'espace propice à l'occupation humaine au cours de la préhistoire.



Figure 15 : Environnement et perturbations anthropiques. Projet 154-14-0968 (km 33), photo: 154140968_160525_001.

6.2.2 Résultats

Huit sondages ont été réalisés, tous négatifs. L'inspection visuelle a permis d'observer les perturbations résultant des aménagements routiers actuels (Figure 15).

Stratigraphie

Les surfaces sondages sont essentiellement caractérisées par la présence de dépôts meubles plus ou moins bien drainés reposants sur le roc ou des tills indifférenciés. Un seul sondage test a été réalisé (Figure 16). On retrouve (Figure 17), un niveau organique de moins de 5 d'épaisseur (Lfh) reposant sur un dépôt d'alluvions constitué d'une alternance de lits de sable et limons avec traces de matière organique décomposée sur une épaisseur d'environ 20 cm (Ah/Ae), lequel repose sur un niveau de sable induré scindé en deux par un niveau constitué de sable moyen comportant une forte proportion de matière organique (Bf/Ah/Bf) d'une épaisseur d'environ 25 cm. Un bloc de pierre a marqué la fin du sondage.



Figure 16 : Photographie de la stratigraphie du sondage test 1 (S1), montrant LFH, Ah, Ae, Bf et Bh. Projet 154-14-0968 (km 33), photo : 154140968_161031_006

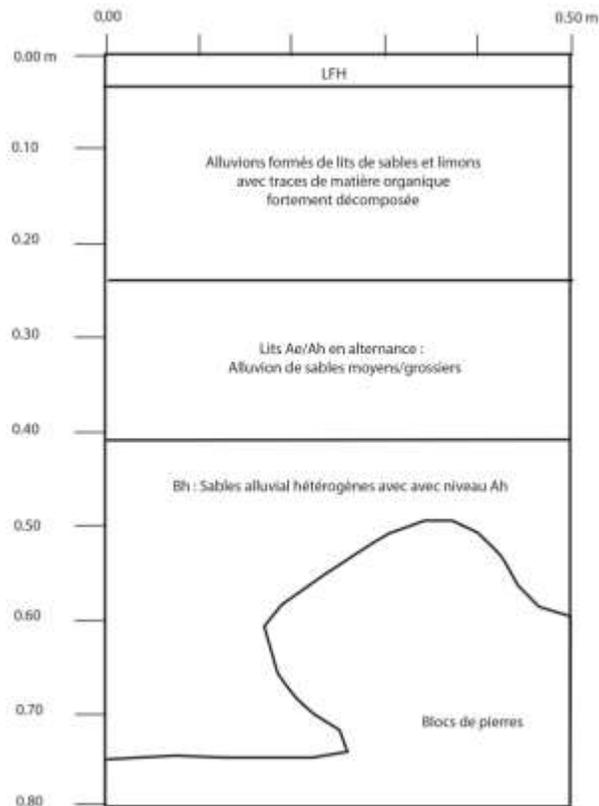


Figure 17 : Croquis de la stratigraphie type. Projet 154-14-0968 (km 33)

6.2.3 Discussion et conclusion

La zone d'intervention n'avait jamais fait l'objet d'une intervention par le passé. Du point de vue théorique, les données disponibles suggéraient que le potentiel préhistorique de la zone d'intervention était faible, et ce, malgré le fort potentiel de la zone d'étude élargie. Le relief de la zone d'intervention offre naturellement peu de surface susceptible d'accueillir une occupation humaine. L'inspection visuelle de la zone d'étude et la réalisation de 8 sondages a permis de confirmer ce faible potentiel et n'a pas conduit à la découverte de bien ou site archéologique dans les limites du projet. De plus, précisons que d'importantes perturbations anthropiques en lien avec les aménagements routiers existants ont réduit le potentiel archéologique de la zone d'intervention de façon considérable.

En somme, l'inventaire suggère qu'il est peu probable que la zone d'intervention ait accueilli une occupation humaine pouvant avoir laissé des traces susceptibles de conduire à la découverte de bien ou de site archéologique. Le risque de découverte fortuite en cours de travaux apparaît donc très faible, voire improbable.

L'inventaire archéologique réalisé 31 octobre 2016 n'a pas permis la découverte de bien ou de site archéologique, bien qu'elle ait permis de confirmer le faible potentiel archéologique de la zone d'intervention. Aucune suite n'est donc à donner à cette intervention du point de vue de l'archéologie et les travaux peuvent se poursuivre sans contrainte archéologique.

6.3 Projet 154-14-0970, Reconstruction de pont et approches (km 85)

6.3.1 Description

Le projet 154-14-0970 porte sur de travaux de construction d'un nouveau pont enjambant la rivière Normandin entre les km 85 et 86 la route d'accès à Obédijwan (45625). La zone d'intervention est située entre les chaînages 85+380 et 86+050, sur le territoire de la municipalité de Lac-Ashuapmushuan, faisant partie de la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean (02) (Figure 1). Un inventaire archéologique par inspection visuelle a été réalisé de manière préventive 1^{er} novembre 2016 par une équipe de deux archéologues à la demande de la Direction générale du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau. La méthodologie standard du MTMTDET décrite plus haut a été appliquée.

La zone de l'intervention n'a pas été sous-divisée en raison de sa petite dimension. Le relief accidenté offre peu d'espace propice à l'occupation humaine au cours de la préhistoire. La végétation est essentiellement constituée d'aulnes (Figure 18).

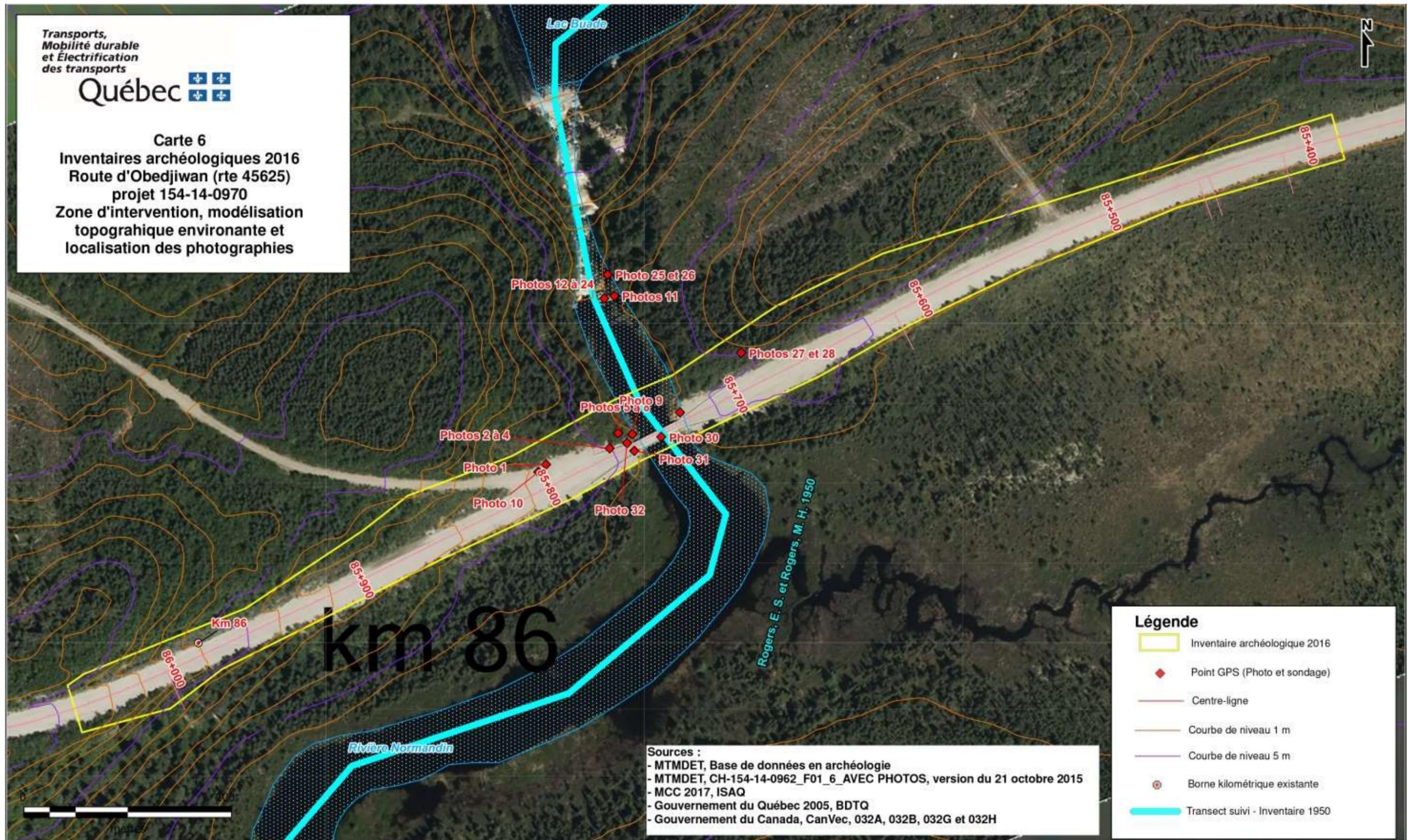


Figure 18 : Vue générale de la zone d'intervention et chaînages. Projet 154-14-0970 (km 85), carte 6.

La zone d'intervention archéologique a une longueur totale de 670 m et couvre une superficie de 19 285 m². Elle fait partie du bassin hydrographique de la rivière Licorne. Cette zone de la route correspond essentiellement au corridor routier actuel. La totalité de la zone d'intervention avait fait l'objet de perturbation au moment de l'inventaire. Les abords de routes ont fait l'objet d'un déboisement et de travaux de terrassement ayant l'inventaire, ce qui a entraîné d'importantes perturbations des sols naturels. Ces données ont été confirmées à l'inventaire réalisé le 1^{er} novembre 2016. Le relief général offre peu d'espace propice à l'occupation humaine au cours de la préhistoire hormis en bordure immédiate de la rivière, ce secteur se retrouve aujourd'hui sous un important remblai routier (Figure 19).



Figure 19 : Environnement et perturbations anthropiques. Projet 154-14-0970 (km 85), photo: 154140970_161101_029.

6.3.2 Résultats

Aucun sondage n'a été réalisé en raison de la présence de bloc de pierre en surface et de sols de remblais compacts associés à la présence de la route actuelle. L'inspection visuelle, limitée par la neige, s'est avérée négative (Figure 20).



Figure 20 : Zone de déboisement récent. Projet 154-14-0970 (km 85), photo: 154140970_161101_028.

6.3.3 Discussion et conclusion

Il est difficile de déterminer si la zone d'intervention avait fait l'objet d'un inventaire lors de la campagne de Rogers et Rogers en 1950. Toutefois, il est quasiment certain que ces derniers aient eu à emprunter la rivière Normandin pour atteindre le lac Pourtrincourt. Le fait que ceux-ci étaient essentiellement à la recherche de site préhistorique et que le barrage de la rivière Normandin n'était pas à l'abandon lors de cette campagne d'inventaire explique peut-être l'absence de mention de cette structure anthropique dans le rapport de recherche. Dans la déclaration de découverte fortuite de mai 2016, il a été émis comme hypothèse que le barrage ait eu une fonction associée à la drave en raison de la hauteur de la chute à cet endroit. Toutefois, la recherche documentaire ultérieure démontre que le barrage avait d'abord une fonction hydroélectrique ayant pour but d'alimenter le camp forestier situé à proximité (Camp Cooper). Les cartes de la BNDT suggèrent que celui-ci a été aménagé après les années 1930 et détruit au début des années 1980.

Du point de vue théorique, les données disponibles suggéraient que le potentiel préhistorique de la zone d'intervention soit moyen à fort, en concordance avec le fort potentiel de la zone d'étude élargie. En effet, la présence de lacs de grandes dimensions plus au nord et la présence du rapide de la rivière Normandin suggèrent la présence d'un portage à proximité de la zone d'intervention. Par conséquent, il était jugé probable qu'un site d'occupation préhistorique soit présent dans la zone des travaux. En ce qui

concerne le potentiel historique, celui-ci était jugé faible initialement. Considérant la présence des vestiges du barrage de la rivière Normandin, il est important de préciser que cette sous-évaluation du potentiel historique découle seulement du fait que la recherche documentaire préalable n'avait pas été réalisée en date du 25 mai 2016 puisque l'inventaire archéologique n'était programmé que pour l'automne 2016. Rappelons que l'inspection de projet du 25 mai avait pour seul objectif de préparer le mandat d'inventaire ultérieur et ne s'inscrivait pas dans le cadre d'une recherche archéologique en cours.

Malgré le fort potentiel environnant, le relief de la zone d'intervention offre naturellement peu de surface susceptible d'accueillir une occupation humaine dans la zone d'intervention. L'inventaire s'est limité à faire l'inspection visuelle de la zone d'intervention archéologique puisque les nombreuses tentatives de sondages effectuées se sont soldées par des échecs en raison de la compacité des sols et de la présence de bloc de pierre en surface. L'inventaire a permis de confirmer l'absence de potentiel dans la zone d'intervention archéologique et n'a pas conduit à la découverte de bien ou site archéologique dans les limites du projet.

En somme, l'inventaire suggère qu'il est peu probable que la zone d'intervention ait accueilli une occupation humaine pouvant avoir laissé des traces susceptibles de conduire à la découverte de bien ou de site archéologique. Le risque de découverte fortuite en cours de travaux apparaît donc très faible, voire improbable.

L'inventaire archéologique réalisé 1^{er} novembre 2016 n'a pas permis la découverte de bien ou de site archéologique, bien qu'elle ait permis d'établir le faible potentiel archéologique de la zone d'intervention. Aucune suite n'est donc à donner à cette intervention du point de vue de l'archéologie. Les travaux peuvent donc se poursuivre sans contrainte archéologique. Néanmoins, la présence à proximité des vestiges d'un barrage hydroélectrique qui semble avoir été abandonné aux débuts des années 80 suggère la possibilité que des vestiges d'occupations historiques soient présents à proximité de la zone des travaux. Bien que ceux-ci soient abandonnés récemment, le caractère isolé de l'ouvrage et le peu de documentation identifié dans la recherche sommaire réalisée suggèrent qu'un intérêt archéologique pourrait être porté aux aménagements abandonnés. Si nécessaire, des démarches pourraient être faites auprès des opérateurs du camp forestier pour tenter de documenter ces installations en archives. Dans l'éventualité où une telle démarche offre peu ou pas de résultat, il pourrait être nécessaire de recourir à l'archéologie. Par conséquent, il est recommandé de limiter les travaux à la zone d'intervention archéologique identifiée. Si toutefois il est nécessaire d'en sortir de manière à englober une partie de la basse terrasse de la rivière Normandin vers le nord, un second inventaire archéologique est recommandé. Cette recommandation préventive a pour but de prévenir d'éventuelles découvertes fortuites en cours de travaux

6.4 Projet 154-14-0963, Correction de courbe sous-standard (km 157)

6.4.1 Description

Le projet 154-14-0963 porte sur de travaux de terrassement effectués afin de faire des corrections de courbes sous-standards entre les km 157 et 160 de la route d'accès à Obédijwan (45625), sur le territoire de la municipalité de Lac-Ashuapmushuan, faisant partie de la région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean (02) (Figure 1). Un inventaire archéologique par sondages manuels a été réalisé de manière préventive le 1^{er} novembre 2016 par une équipe de deux archéologues à la demande de la Direction générale du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau. La méthodologie standard du MTMTDET décrite plus haut a été appliquée. La zone de l'intervention a été sous-divisée en quatre secteurs. Le secteur 1 correspond à une vaste tourbière, les secteurs 3 et 5 correspondent à de basses collines caractérisées par des pentes abruptes et les secteurs 2 et 4 correspondent à des plateaux dont le drainage va de moyen à bon selon l'endroit (Figure 21).

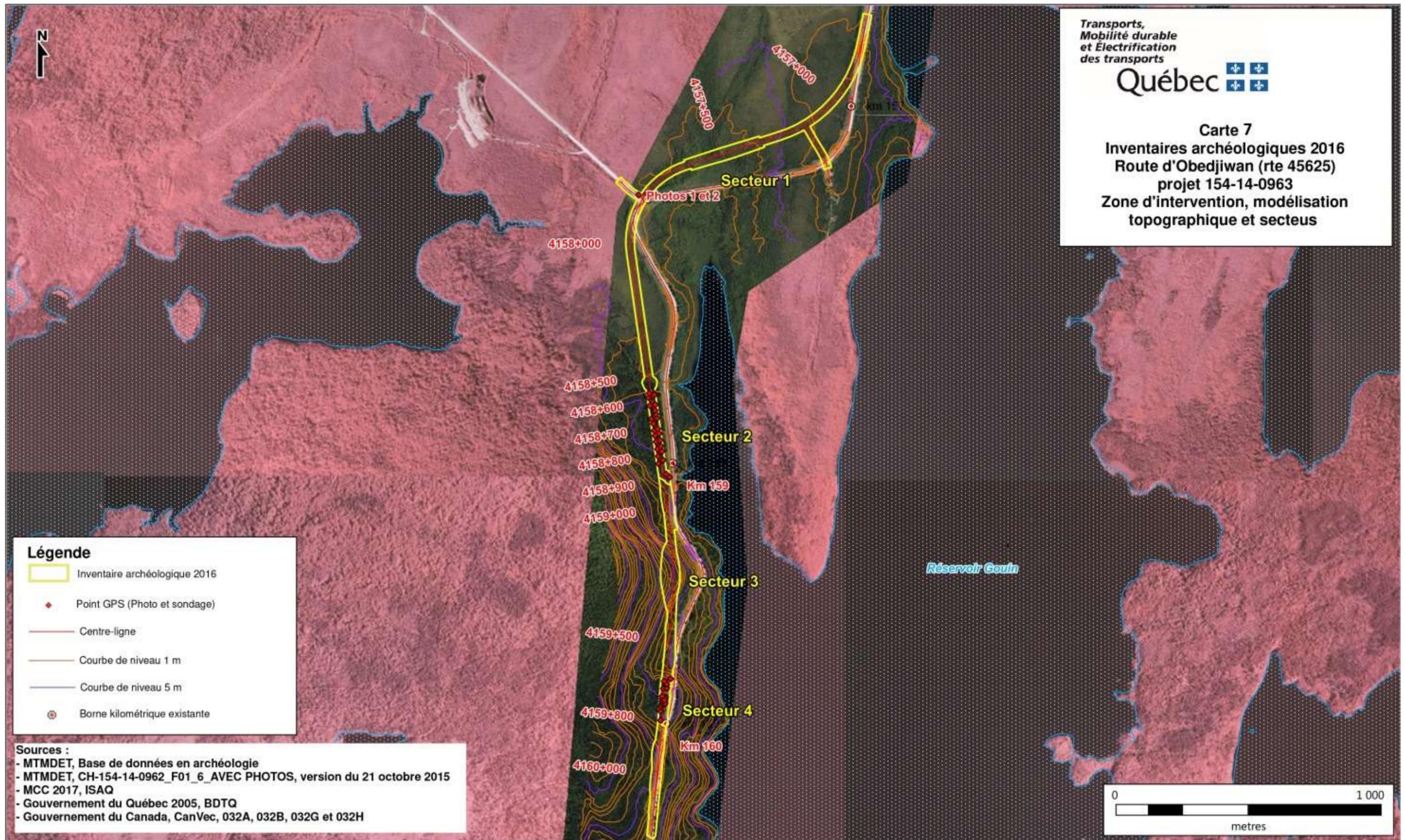


Figure 21 : Vue générale, secteur d'inventaire et chaînage. Projet 154-14-0963 (km 157), carte 7.

La zone d'intervention archéologique a une longueur totale de 140 827 m², fait partie du bassin hydrographique de la rivière Saint-Maurice et se situe à proximité du réservoir Gouin. Cette zone est traversée en grande partie par l'actuelle route entourée de part et d'autre par le réservoir Gouin. À cet endroit, la route est aménagée en alternance de remblai et de déblai tout en évitant les principales collines environnantes. Cette route de gravier, qui a pour principale fonction de servir de route forestière est plutôt sinueuse et très poussiéreuse, ce qui se reflète sur les abords de route. De larges bandes latérales ont été déboisées de part et d'autre de la route afin d'améliorer la visibilité (Figure 22).



Figure 22 : Environnement et perturbations anthropiques. Projet 154-14-0963 (km 157), photo: 154140963_160525_001.

Une évaluation de la zone d'intervention archéologique réalisée préalablement à la réalisation de l'inventaire suggérait un potentiel faible à l'intérieur des limites du projet sauf dans la partie médiane qui est caractérisée par la présence d'une zone de terrasse. Les données sur les milieux humides suggèrent un faible potentiel pour les chaînages inférieurs à 158+700 et les données topographiques suggèrent un faible potentiel au-delà du chaînage 159+100. Ces informations suggèrent donc un faible potentiel archéologique pour l'ensemble du projet, à l'exception de l'intervalle situé entre les chaînages 4158+700 et 4159+100, soit sur une distance approximative de 400 mètres.

Bien qu'un site archéologique soit connu à proximité du projet (DeFr-1), le potentiel préhistorique demeure donc faible dans l'ensemble. Le secteur ne semble pas avoir fait l'objet d'un inventaire

archéologique déclaré bien que le trajet emprunté par Rogers et Rogers en 1950 soit situé à proximité. Le rapport de recherche datant de Roger et Roger 1948 mentionne que le site DeFr-1 était situé à la limite des hautes eaux du lac Marmette sur une plage grandement érodée. Considérant que la tête de barrage a été rehaussée de 2 mètres la même année, ce site est probablement inondé. Le potentiel préhistorique est également jugé faible en raison du mauvais drainage des sols de la partie nord et de trop fortes pentes de la partie sud. Le seul secteur offrant une surface d'accueil mieux drainé est situé entre les chaînages 4158+500 et 4159+000. On y observe une terrasse située à une élévation de 4 à 5 mètres par rapport au niveau du réservoir Gouin. Cette terrasse est séparée du réservoir par une terrasse localisée à l'extérieure de la zone d'intervention archéologique ayant une altitude de 0 à 2 mètres. L'emprise projetée est située essentiellement sur la zone de transition entre les deux terrasses. Les données géotechniques suggèrent que le centre de la terrasse est mal drainé et que seul le rebord de terrasse est mieux drainé, bien que l'accumulation de sol organique demeure importante, soit 20 cm environ. Le tracé projeté de la route à cet endroit est situé à un endroit où le dénivelé est de 1/20 à 1/45, ce qui de 2 à 4 fois supérieures au dénivelé de la terrasse elle-même qui atteint 1/85. Il importe de préciser que l'altitude de ces terrasses est établie en fonction du niveau actuel du réservoir Gouin. Aucun document consulté n'a permis de déterminer quel fut le niveau du réservoir Gouin avant sa création ni après le rehaussement de la tête de barrage dans les années 1950. Aucun potentiel historique précis n'a été identifié dans les limites du projet ou à proximité. L'activité forestière représente la principale activité économique de ce secteur.

L'imagerie aérienne et les données topographiques lidar démontrent que la végétation est davantage de type arbustive et arborescente là où le relief est plus accidenté, alors que les secteurs ayant un faible relief sont caractérisés par une végétation beaucoup plus basse (herbacés, mousses, sphaignes, arbuste, etc.). La partie nord du tracé est essentiellement caractérisée par la présence de milieux humides, alors que la partie sud est forestière. Le secteur situé à la pointe de la baie visible au centre suggère un meilleur drainage permettant la croissance d'une végétation de type arbustive ou arborescente de petite taille. Les seuls secteurs qui semblent offrir un drainage et une topographie propice à l'occupation humaine semblent ceux situés entre les km 4158+500 et 4158+900 toutefois, le tracé retenu est situé à l'extrémité est du secteur ayant un potentiel et semble essentiellement situé à un endroit marqué par une légère rupture de pente. Plus au sud, le relief très important réduit le potentiel archéologique.

Les forages géotechniques réalisés sur le plateau visible entre les chaînages 4158+500 et 4159+00 sont numérotés de 37 à 42. Cette terrasse comporte des sols organiques d'une épaisseur variant entre 20 cm et 50 cm. En conséquence, l'épaisseur du dépôt augmente vers le rebord de la terrasse pour diminuer lorsqu'on s'approche des secteurs à plus forte pente. Cela témoigne du fait que le centre de la terrasse demeure mal drainé par rapport à son pourtour. Tous les forages géotechniques faits à nord du secteur ci-dessus témoignent d'un fort taux d'humidité, ce qui se traduit par d'importantes accumulations de matière organique atteignant 100 cm par endroit.

6.4.2 Résultats

Le secteur 1 (figure 8), situé au nord et au nord-est de la zone d'intervention, correspond à une importante zone de tourbière recouverte d'épinettes de petite taille éparées n'offre aussi aucun espace susceptible de receler des biens ou des sites archéologiques préhistoriques. Il n'est toutefois pas impossible que ce secteur ait été différent avant la création du réservoir Gouin en 1918 et qu'une partie de la tourbière actuelle résulte du niveau d'eau du réservoir. Les recherches documentaires n'ont toutefois pas permis de trouver de document confirmant ou infirmant cette hypothèse. Aucun sondage n'a été effectué dans ce secteur.

Les secteurs 2 et 4 (Figures 23 et 24, Cartes 8 et 9) correspondent à des plateaux légèrement surélevés et bombés par rapport au secteur 1. Les rapports de sondages géotechniques suggéraient la présence de sols naturels propice à une occupation humaine et susceptible de receler des biens ou des sites archéologiques préhistoriques. Ces informations ont été confirmées lors de l'inventaire archéologique réalisé le 1^{er} novembre 2016 bien que ces plateaux étaient de plus en plus humides en se déplaçant vers l'ouest. En somme, le tracé de la route semble longer le secteur le mieux drainé. Ce bon drainage peut toutefois être en partie attribuable aux immenses fossés de drainages longeant la route actuelle. 39 sondages ont été faits dans ces deux secteurs.

Les secteurs 3 et 5 se caractérisent par un relief accidenté offrant peu d'espaces susceptibles de receler des biens ou des sites archéologiques préhistoriques. La végétation est essentiellement constituée d'épinettes et de bouleaux. Aucun sondage n'a été effectué dans ces secteurs.

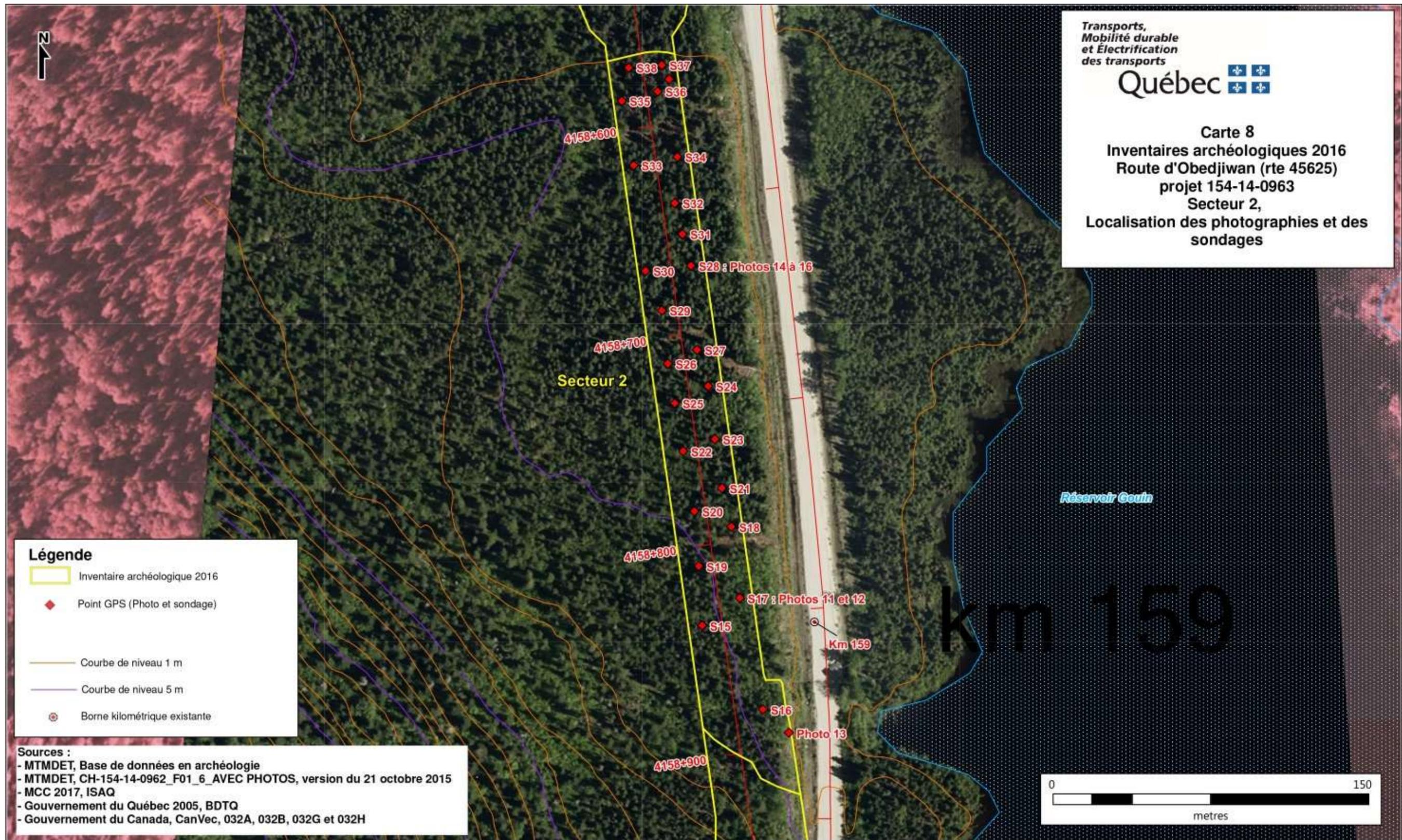


Figure 23 : Vue rapprochée du secteur 2 localisant les sondages et les photos. Projet 154-14-0963 (km 157), carte 8

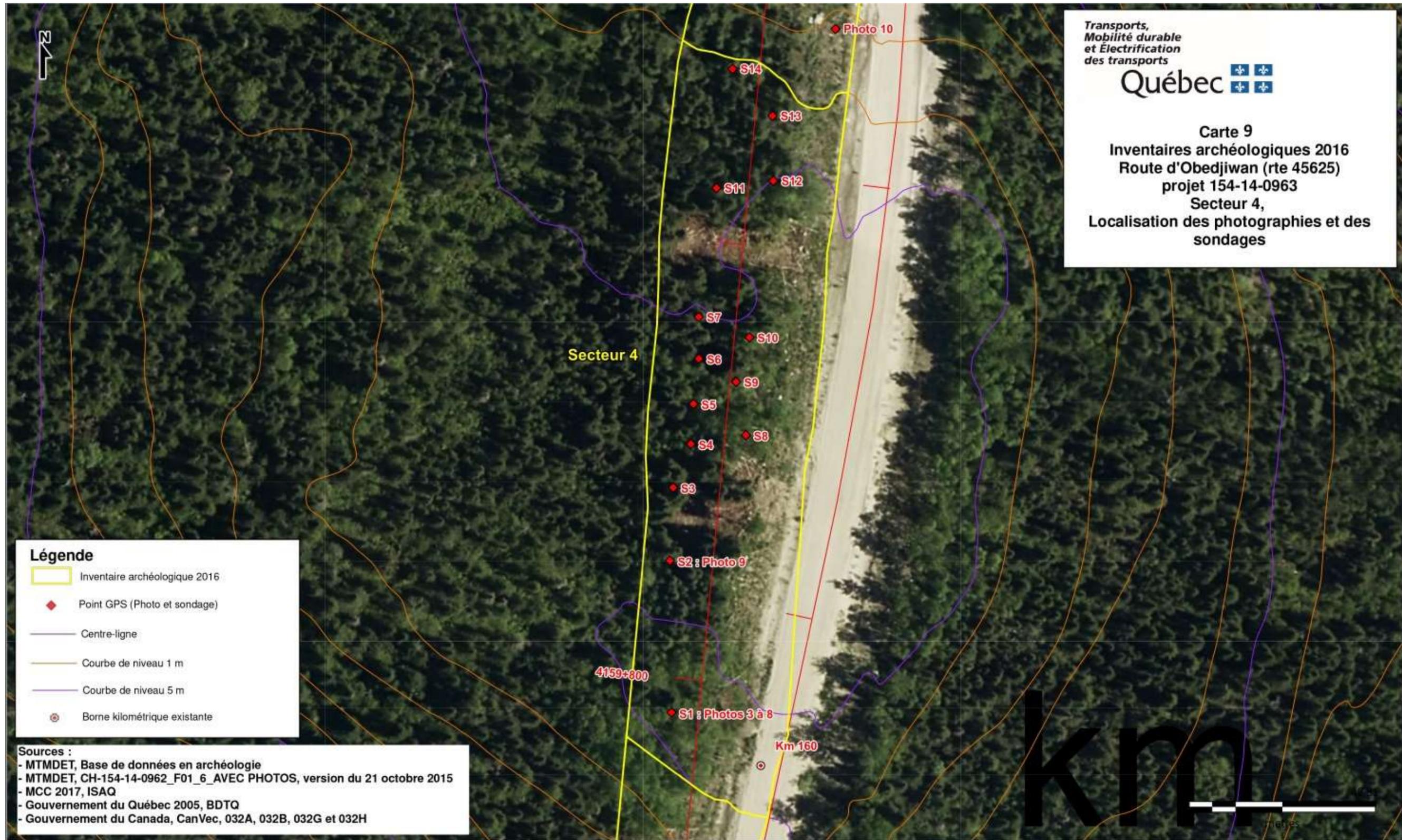


Figure 24 : Vue rapprochée du secteur 4 localisant les sondages et les photos. Projet 154-14-0963 (km 157), carte 9

Stratigraphie

Les surfaces sondées dans les secteurs 2 et 4 sont essentiellement caractérisées par la présence de dépôts meubles plus ou moins bien drainés reposant sur le roc ou des tills indifférenciés. Trois sondages tests ont été réalisés, soit deux dans le secteur 2 et 1 dans le secteur 4 (Figure 25). Généralement on retrouve un niveau organique variant de 5 à 25 cm d'épaisseur (Lfh) recouvrant un niveau de sables hétérogènes éluviés d'une épaisseur de 10 à 30 cm (Ah/Ae), lequel repose sur un niveau de sable induré d'une épaisseur indéterminée (Bf/Bh) (Figure 26). Peu de pierres sont présentes dans ce sol. L'origine du sol pourrait être fluvio-lacustre, attribuable à un niveau d'eau plus élevé du réservoir Gouin situé à proximité ou glacio-lacustre.



Figure 25 : Photographie de la stratigraphie du sondage test 1 (S1), montrant LFH, Ah, Ae, Bf et Bh. Projet 154-14-0963 (km 157), photo : 154140963_160525_007

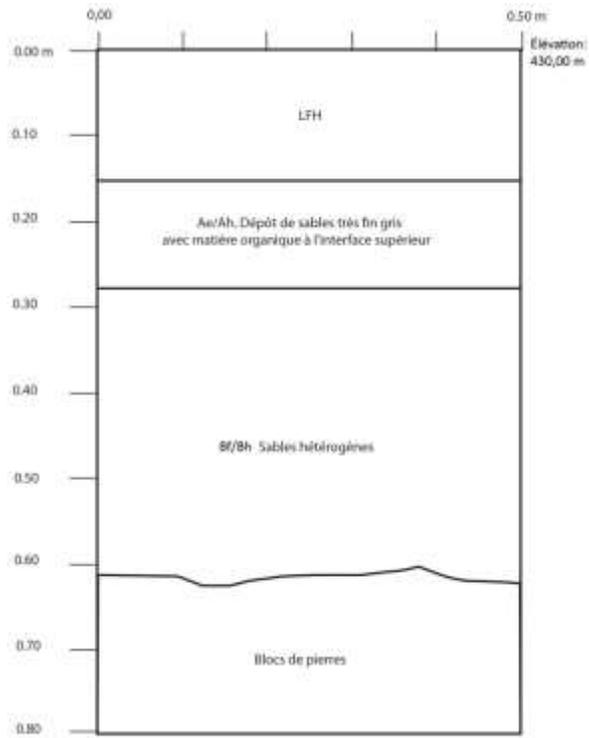
6.4.3 Discussion et conclusion

Il est difficile de déterminer si la zone d'intervention avait fait l'objet d'un inventaire lors de la campagne de Rogers et Rogers en 1950. Toutefois, il est probable que ces derniers aient eu à emprunter le réservoir Gouin à proximité, comme en témoigne la découverte du site DeFr-1 et des sites DeFp-1 à 4 (Carte 1). Cependant, considérant le peu de temps alloué à cette campagne d'inventaire et le fait que la zone d'intervention soit située en retrait du réservoir, il est fort probable que celle-ci n'ait pas été inventoriée par Rogers et Rogers.

Du point de vue théorique, les données disponibles suggéraient que le potentiel de la zone d'intervention soit faible à fort, en concordance avec le fort potentiel de la zone d'étude élargie. En effet, la présence du réservoir Gouin à proximité et le bon drainage présumé des sols rendaient probable la présence d'un site d'occupation préhistorique. En ce qui concerne le potentiel historique, la recherche documentaire préalable n'a rien révélé.

L'inspection visuelle des secteurs 2 et 4 et la réalisation de 39 sondages ont permis de confirmer le fort potentiel préhistorique de ces secteurs, mais n'a pas conduit à la découverte de bien ou de site archéologique dans les limites du projet. En somme, en dépit du potentiel théorique, l'inventaire suggère qu'il est peu probable que la zone d'intervention ait accueilli une occupation humaine pouvant avoir laissé des traces susceptibles de conduire à la découverte de bien ou de site archéologique. Le risque de découverte fortuite en cours de travaux apparaît donc très faible.

L'inventaire archéologique réalisé le 1^{er} novembre 2016 n'a pas permis la découverte de bien ou de site archéologique, bien qu'elle ait permis de confirmer le fort potentiel archéologique théorique de la zone d'intervention. Aucune suite n'est donc à donner à cette intervention du point de vue de l'archéologie. Les travaux peuvent donc se poursuivre sans contrainte archéologique. Néanmoins, le fort potentiel préhistorique identifié dans les secteurs 3 et 4 suggère théoriquement la possibilité que des vestiges d'occupations préhistoriques puissent être présents à proximité de la zone des travaux. Considérant que l'inventaire s'est limité à la zone des travaux identifiée (figures 9 et 10), il est recommandé de limiter les travaux à celle-ci pour ces deux secteurs. Si toutefois des modifications de la zone des travaux étaient prévues aux abords de ces secteurs, notamment dans les secteurs boisés à l'est vers le réservoir Gouin, un second inventaire archéologique est recommandé afin de prévenir d'éventuelles découvertes fortuites en cours de travaux.



**Figure 26 :: Croquis de la stratigraphie type.
Projet 154-14-0963 (km 157)**

7 Conclusion et recommandations

Les inventaires archéologiques préventifs réalisés dans les zones des travaux projetés pour les projets 154-14-0661(km 26), 154-14-0663 (km 157), 154-14-0668 (km 33) et 154-14-0670 (km 85) ont été exécutés les 24 et 25 mai ainsi que les 31 octobre et 1^{er} novembre 2016. Tous se sont avérés négatifs.

En ce qui a trait aux projets 154-14-0661(km 26) et 154-14-0668 (km 33), les inventaires n'ont pas permis de confirmer le faible potentiel des zones d'intervention archéologique. Aucune suite n'est donc à donner pour celle-ci du point de vue de l'archéologie. Les travaux peuvent donc se poursuivre sans contrainte archéologique

En ce qui a trait au projet 154-14-0670 (km 85), l'inventaire n'a pas permis la découverte de bien ou de site archéologique, bien qu'elle ait permis d'établir le faible potentiel de la zone d'intervention archéologique. Aucune suite n'est donc à donner à cette intervention du point de vue de l'archéologie. Les travaux peuvent donc se poursuivre sans contrainte archéologique. Néanmoins, la présence à proximité des vestiges d'un barrage hydroélectrique qui semble avoir été abandonné aux débuts des années 80 suggère la possibilité que des vestiges d'occupations historiques soient présents à proximité de la zone des travaux. Par conséquent, il est recommandé de limiter les travaux à cette zone. Si toutefois celle-ci devait faire l'objet de modification susceptible d'englober une partie de la basse terrasse de la rivière Normandin vers le nord, un second inventaire archéologique est recommandé afin de prévenir une éventuelle découverte fortuite en cours de travaux.

Enfin, en ce qui a trait au projet 154-14-0663 (km 157), l'inventaire n'a pas permis la découverte de bien ou de site archéologique, bien qu'elle ait permis de confirmer le fort potentiel archéologique théorique d'une partie de la zone d'intervention archéologique. Aucune suite n'est donc à donner à cette intervention du point de vue de l'archéologie. Les travaux peuvent donc se poursuivre sans contrainte archéologique. Néanmoins, le fort potentiel préhistorique identifié dans les secteurs 3 et 4 suggère théoriquement la possibilité que des vestiges d'occupations préhistoriques puissent être présents à proximité de la zone des travaux. Considérant que l'inventaire s'est limité à la zone des travaux identifiée (figures 9 et 10), il est recommandé de ne pas en sortir pour ces deux secteurs. Si toutefois des modifications de la zone des travaux étaient prévues aux abords de ces secteurs, notamment dans les secteurs boisés à l'est vers le réservoir Gouin, un second inventaire archéologique est recommandé afin de prévenir d'éventuelles découvertes fortuites en cours de travaux.

8 Bibliographie

ARCHÉOTEC

2008 Aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs. Interventions archéologiques, saison 2007. Rapport de recherche.

ARKÉOS

2013 Nouveau pont sur le Saint-Laurent. Étude de potentiel archéologique – Dessau.

ARKÉOS

1991 *Inventaire archéologique et recherche documentaire 12e ligne (735 kV), partie sud, Chibougamau/Chamouchouane/Jacques-Cartier*, Hydro-Québec, Environnement, rapport inédit, 42 p.

CLERMONT, N.

1978 Les crémations de Pointe-du-Buisson. *Recherches amérindiennes au Québec* 8(1):3-20.

DYKE, A.S

2005 Late Quaternary Vegetation History of Northern North America Based on Pollen, Macrofossil, and Faunal Remains. *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 59, n° 2-3, 2005, p. 211-262.

GÉLINAS, C.

1998a « La traite des fourrures en Mauricie avant 1831. Concurrence, stratégies commerciales et petits profits », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, no 3, p. 391-417

1998b « Identité et histoire des autochtones de la Haute-Mauricie aux XVIIe et XVIIIe siècles: un regard sur le débat Attikamègues-Têtes de Boule », R. Tremblay dir, *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, Montréal, *Recherches amérindiennes au Québec*, coll. Paléo-Québec no 27, 199-212.

2001 "Le lac Obedjiwan, un lieu de rassemblement autochtone traditionnel." *Histoire Québec* 71 (2001): 13–13. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politiquedutilisation/>]

LABRÈCHE, Y. et M. Laliberté

1987 *Inventaire archéologique du bassin de la rivière Ashuapmouchouan (Ashuapmushuan), Lac-Saint-Jean, 1986*, Municipalité de Saint-Félicien, rapport inédit, 217 p.

LALIBERTÉ, M.

1986 *Inventaire archéologique du bassin de la rivière Ashuapmouchouane (Ashuapmushuan), Lac-Saint-Jean, 1985*, MAC, rapport inédit, 196 p.

LALIBERTÉ, M. et Lapointe, C.

1988 La synthèse des recherches archéologiques 1985-1987, dans le bassin de la rivière Ashuapmouchouane. MCCQ.

LANGÉVIN, É.

2015 Un fjord, une rivière, un lac et des ruisseaux : variabilité culturelle paléohistorique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay (Québec, Canada) . Thèse de l'Université de Montréal.

LEDUC, E.

2016 Le quaternaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec : cartographie, sédimentologie, modélisation de l'extension marine et paléogéographie » Mémoire. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en géographie.

MARTIJN, C. et Edward S. Rogers,

1969 *Mistassini-Albanel, Contributions to the Prehistory of Quebec*, Centre d'Études Nordiques, Travaux Divers n° 25, Université Laval, Québec.

MOREAU, J.-F., É. Langevin et L. Verreault

1991 Assessment of the Ceramic Evidence for the Woodland-Period Cultures in the Lac-St-Jean Area, Eastern Quebec» dans *Man in the Northeast*, no 41, p. 33-64

PINTAL, J.-Y.

2005 " LA collection Rogers" Rapport déposé à L'ARC.

PINTAL, J.-Y. et David D.

2004 « La préhistoire récente de la région du lac Mistassini" in Hommage à Normand Clermont. *Recherches amérindiennes au Québec*.

RICHARD P.J.H. et Grondin, P.

2009 Histoire postglaciaire de la végétation, pp. 170-176, in Chapitre 4, Saucier *et al.*, « Écologie forestière », pp. 165-316, in Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, *Manuel de foresterie*, 2e édition, Ouvrage collectif, Éditions MultiMondes, Québec, 1510 p.

ROGERS, E. S. et R. A. Bradley,

1953 *An archaeological reconnaissance in south-central Québec, 1950.*, *American Antiquity*, vol. 19, no 2 (octobre), p. 138-144.

ROGERS, E. S. et M. H. Rogers

1950 *Archaeological Investigations in the Region about Lakes Mistassini and Albanel, Province of Quebec, 1948*, *American Antiquity* XV (4) : 322-337.

1948: «Archaeological Reconnaissance of Lakes Mistassini and Albanel, Province of Quebec, 1947 », *American Antiquity* XIV (2) : 81-90.

SUBARCTIQUE,

2011 Inventaires archéologiques (2008). Direction du Saguenay - Lac-Saint-Jean - Chibougamau. Direction générale de Québec et de l'Est., MTQ, rapport inédit, 119 p.

2012a Inventaires archéologiques (2010). Direction du Saguenay - Lac-Saint-Jean - Chibougamau. Direction générale de Québec et de l'Est., MTQ, rapport inédit, 122 p.

Références électroniques

<http://histoire-du-quebec.ca/obedjiwan>

DYKE, A. S.

2004 An outline of North American Deglaciation with emphasis on central and northern Canada

https://www.lakeheadu.ca/sites/default/files/uploads/53/outlines/2014-15/NECU5311/Dyke_2004_DeglaciationOutline.pdf

ANNEXE 1 – Rapports photographiques

Photo n° :
154140961_160525_001

Orientation :
Sud-ouest

Description :
Pente couverte de thé du
Labrador



Photo n° :
154140961_160525_002

Orientation :
Est

Description :
Déboisement du centre-
Ligne



Photo n° :
154140961_160525_003

Orientation :
Ouest

Description :
Déboisement du centre-
Ligne



Photo n° :
154140961_160525_004

Orientation :
Ouest

Description :
Sondage 1



Photo n° :
154140961_160525_005

Orientation :
Ouest

Description :
Sondage test 1 (S4)



Photo n° :
154140961_160525_006

Orientation :
Ouest

Description :
Sondage test 1 (S4)



Photo n° :
154140961_160525_007

Orientation :
Est

Description :
Déboisement du centre-
Ligne



Photo n° :
154140961_160525_008

Orientation :
Sud

Description :
Sondage géotechnique



Photo n° :
154140961_160525_009

Orientation :
Est

Description :
Pente couverte de thé du
Labrador



Photo n° :
154140961_160525_010

Orientation :
Ouest

Description :
Déboisement du centre-
ligne



Photo n° :
154140961_160525_011

Orientation :
Nord-nord-ouest

Description :
Sondage géotechnique



Photo n° :
154140961_160525_012

Orientation :
Nord

Description :
Perturbation anthropique
et route en arrière-plan .
Milieu humide en contre-
bas



Photo n° :

154140961_160525_013

Orientation :

Ouest

Description :

Milieu humide et
perturbation anthropique



Photo n° :

154140961_160525_014

Orientation :

Est

Description :

**perturbation
anthropique**



Photo n° :
154140961_160525_015

Orientation :
Est

Description :
perturbation
anthropique



Photo n° :
154140961_160525_016

Orientation :
Est

Description :
perturbation
anthropique



Photo n° :
154140961_160525_017

Orientation :
Est

Description :
perturbation anthropique



Photo n° :
154140961_160525_018

Orientation :
Est

Description :
Relief accidenté



Photo n° :
154140961_160525_019

Orientation :
Est

Description :
Relief accidenté



Photo n° :
154140961_160525_020

Orientation :
Est

Description :
Relief accidenté



Photo n° :

154140961_160525_021

Orientation :

Ouest

Description :

Perturbations
anthropique et milieux
humides - secteur 2



Photo n° :

154140961_160525_022

Orientation :

Ouest

Description :

Perturbations
anthropique et milieux
humides - secteur 2



Photo n° :
154140961_160525_023

Orientation :
Est

Description :
Perturbations
anthropique et milieux
humides - secteur 2



Photo n° :
154140961_160525_024

Orientation :
Sud

Description :
Sondage test 2, secteur 2



Photo n° :
154140961_160525_025

Orientation :
Sud

Description :
Sondage test 2



Photo n° :
154140961_160525_026

Orientation :
Est

Description :
Perturbations - secteur 2



Photo n° :
154140961_160525_027

Orientation :
Est

Description :
Perturbations
anthropique - secteur 2



Photo n° :
154140961_160525_028

Orientation :
Est

Description :
Perturbations - secteur 2



Photo n° :
154140961_160525_029

Orientation :
Nord-Est

Description :
Forte pente, secteur 2



Photo n° :
154140961_160525_030

Orientation :
Est

Description :
Perturbations
anthropique - secteur 2



Photo n° :
154140961_160525_031

Orientation :
Nord

Description :
Forte pente, secteur 2



Photo n° :
154140961_160525_032

Orientation :
Nord

Description :
Végétation du secteur 1



Photo n° :
154140961_160525_033

Orientation :
Ouest

Description :
Perturbations
anthropique - secteur 1



Photo n° :
154140961_160525_034

Orientation :
Ouest

Description :
Perturbations aux abords
de route, secteur 1



Photo n° :
154140961_160525_035

Orientation :
Ouest

Description :
Perturbations aux abords
de route, secteur 1



Photo n° :
154140961_160525_036

Orientation :
Ouest

Description :
Perturbations aux abords
de route, secteur 1



Photo n° :
154140963_160525_001

Orientation :
Est

Description :
Vue générale des
tourbières du secteur 1



Photo n° :
154140963_160525_002

Orientation :
Sud-Est

Description :
Vue générale des
tourbières du secteur 1



Photo n° :

154140963_161101_003

Orientation :

Vers le sud

Description :

Vue générale du secteur 4



Photo n° :

154140963_161101_004

Orientation :

Nord

Description :

Vue du secteur 4 près du sondage test 1 (S1)



Photo n° :
154140963_161101_005

Orientation :
Nord

Description :
Sondage test 1(S1)



Photo n° :
154140963_161101_006

Orientation :
Nord

Description :
Sondage test 1 (S1) – LFH,
Ah et Ae



Photo n° :
154140963_161101_007

Orientation :
Nord

Description :
Sondage test 1(S1) – LFH,
Ah, Ae, Bf et Bh



Photo n° :
154140963_161101_008

Orientation :
Nord

Description :
Sondage test 1(S1) – Bf et
Bh



Photo n° :
154140963_161101_009

Orientation :
Nord

Description :
Vue générale du secteur
4, sondage 2



Photo n° :
154140963_161101_010

Orientation :
Sud

Description :
Vue générale de la bande
déboisée à l'ouest de la
route près du secteur 4



Photo n° :

154140963_161101_011

Orientation :

Sud

Description :

Vue générale du secteur 2
à la hauteur du sondage
test 2 (S17)



Photo n° :

154140963_161101_012

Orientation :

Nord

Description :

Secteur 2, sondage test 2
(S17) illustrant le sable
induré du niveau Bf



Photo n° :
154140963_161101_013

Orientation :
Est

Description :
Vue du réservoir Gouin à proximité du sondage 16



Photo n° :
154140963_161101_014

Orientation :
Nord-est

Description :
Secteur 2, Sondage test 3
(S28)



Photo n° :
154140963_161101_015

Orientation :
Nord-est

Description :
Secteur 2, Sondage test 3
(S28)



Photo n° :
154140963_161101_016

Orientation :
Nord-est

Description :
Secteur 2, Sondage test 3
(S28)



Photo n° :
154140968_160525_001

Orientation :
Sud-est

Description :
Secteur nord de
l'approche nord-ouest



Photo n° :
154140968_160525_002

Orientation :
Sud-est

Description :
Secteur sud de l'approche
nord-ouest



Photo n° :

154140968_160525_003

Orientation :

Ouest

Description :

Vue vers l'ouest en
direction d'Obédjiwan



Photo n° :

154140968_161031_004

Orientation :

Est

Description :

Sondage test (S1)



Photo n° :
154140968_161031_005

Orientation :
Est

Description :
Sondage test (S1)



Photo n° :
154140968_161031_006

Orientation :
Est

Description :
Sondage test 1 (S1) – LFH,
Ah et Ae



Photo n° :
154140968_161031_007

Orientation :
Est

Description :
Sondage test (S1)



Photo n° :
154140968_161031_008

Orientation :
Sud-est

Description :
Secteur nord de l'approche
sud-est



Photo n° :
154140968_161031_009

Orientation :
Sud-est

Description :
Secteur nord de
l'approche sud-est



Photo n° :
154140968_161031_010

Orientation :
Nord-ouest

Description :
Bande déboisée au nord
de l'approche sud-est



Photo n° :

154140968_161031_011

Orientation :

Sud-est

Description :

Bande déboisée au nord
de l'approche Nord-ouest



Photo n° :

154140968_161031_012

Orientation :

Nord-ouest

Description :

Bande déboisée au sud
de l'approche sud-est



Photo n° :

154140968_161031_013

Orientation :

Sud-est

Description :

Secteur sud de l'approche
nord-ouest



Photo n° :

154140970_160525_001

Orientation :

Nord-est

Description :

Vue générale de
l'approche sud-ouest



Photo n° :

154140970_160525_002

Orientation :

Est

Description :

Pont et de la rivière
Normandin au sud-est



Photo n° :
154140970_160525_003

Orientation :
Sud-est

Description :
Rivière Normandin au
Sud-est



Photo n° :
154140970_160525_004

Orientation :
Sud

Description :
Côté sud de l'approche
sud -ouest



Photo n° :
154140970_160525_005

Orientation :
Nord-est

Description :
Côté Nord de l'approche
Nord-Est



Photo n° :
154140970_160525_006

Orientation :
Nord

Description :
Rivière Normandin au nord
du pont actuel



Photo n° :
154140970_160525_007

Orientation :
Nord-nord-ouest

Description :
Côté nord de l'approche
sud-ouest



Photo n° :
154140970_160525_008

Orientation :
Ouest-sud-ouest

Description :
Côté nord de l'approche
sud-ouest



Photo n° :
154140970_160525_009

Orientation :
Nord

Description :
Barrage de la rivière
Normandin à
l'embouchure avec le lac
Buade



Photo n° :
154140970_160525_010

Orientation :
Sud-ouest

Description :
Jonction de la route
d'Obédjiwan et de la
route secondaire situé au
nord de 'approche Sud-
ouest



Photo n° :
154140970_160525_011

Orientation :
Ouest

Description :
Dessus du mur est du
barrage de la rivière
Normandin 1



Photo n° :
154140970_160525_012

Orientation :
Ouest

Description :
Vue en plongée
d'aménagement au nord
du mur est du barrage de
la rivière Normandin



Photo n° :
154140970_160525_013

Orientation :
Indéterminé

Description :
Pièce métallique à
boulons hexagonale qui
semblent avoir eu une
fonction de pivot sur le
mur est du barrage de la
rivière Normandin



Photo n° :
154140970_160525_014

Orientation :
Indéterminée

Description :
Écrous carrés sur les
ancrages de plancher
d'une pièce métallique à
fonction indéterminée du
mur est du barrage de la
rivière Normandin



Photo n° :

154140970_160525_015

Orientation :

Indéterminée

Description :

Écrous hexagonaux sur les ancrages de plancher d'une pièce métallique à fonction indéterminée du mur est du barrage de la rivière Normandin



Photo n° :

154140970_160525_016

Orientation :

Ouest

Description :

Trou d'homme possible associé à la conduite forcée sur le mur est du barrage de la rivière Normandin



Photo n° :
154140970_160525_017

Orientation :
Indéterminé

Description :
Taquet métallique à
boulon hexagonale sur le
mur est du barrage de la
rivière Normandin



Photo n° :
154140970_160525_018

Orientation :
Sud-sud-est

Description :
Mécanisme de vanne sur
le mur est du barrage de
la rivière Normandin



Photo n° :
154140970_160525_019

Orientation :
Sud-sud-est

Description :
Manivelle pour actionner
la vanne du mur est du
barrage de la rivière
Normandin avec en
arrière-plan la grille
d'arrêt des débris flottant
marquant l'entrée de la
conduite forcée



Photo n° :
154140970_160525_020

Orientation :
Ouest

Description :
Base de du mécanisme de
vanne du mur est du
barrage de la rivière
Normandin



Photo n° :
154140970_160525_021

Orientation :
Ouest

Description :
Grille d'arrêt des débris
flottant marquant
l'entrée de la conduite
forcée



Photo n° :
154140970_160525_022

Orientation :
Ouest

Description :
Vestige d'un caisson à
claire-voie de fonction
indéterminée



Photo n° :
154140970_160525_023

Orientation :
Nord-ouest

Description :
Garde-corps forgé au
nord du mur est du
barrage de la rivière
Normandin



Photo n° :
154140970_160525_024

Orientation :
Nord

Description :
Vue sur ce qui semble
être un canal pouvant
avoir accueillis la
conduite forcée menant à
la « Power House » avec
en arrière-plan le lac
Buade



Photo n° :
154140970_160525_025

Orientation :
Ouest

Description :
Possibles vestiges
recouvert de mousses 1



Photo n° :
154140970_160525_026

Orientation :
Est

Description :
Empierrement à fonction
indéterminée



Photo n° :
154140970_161101_027

Orientation :
Est-nord-est

Description :
Secteur déboisé au Nord-
est de la route



Photo n° :
154140970_161101_028

Orientation :
Ouest-sud-ouest

Description :
Secteur déboisé au Nord-
est de la route



Photo n° :
154140970_161101_029

Orientation :
Ouest-sud-ouest

Description :
Secteur nord de
l'approche sud-ouest



Photo n° :
154140970_161101_030

Orientation :
Ouest-sud-ouest

Description :
Secteur sud de l'approche
sud-ouest



Photo n° :
154140970_161101_031

Orientation :
Est-nord-est

Description :
Secteur sud de l'approche
nord-est



Photo n° :
154140970_161101_032

Orientation :
Est-nord-est

Description :
Secteur nord de
l'approche nord-est



ANNEXE 2 – Notes de terrain

TRAVAIL 15414096.1 (KM 26)

DATE 25 mai 2016

PAGE 1

Ghislain Gagnon
Frantz Rochefort

Resp. Interv.

Secteur 38 ch 26+780 à 27+500

Photo	Direc.	GPS	Description
Photo 1	S-W		Vue ensemble Sect 3
2	E		C-1 Perturbé
3	W		C-1 Perturbé
4	W		S-1
5	W	125	ST-1
6	W	125	ST-1
7	E	138	AL/AL Roc/Pente
8	S	138	Sondage géotech.
9	SE	141	Pente
10	W	142	Pente/perturbations
11	NNW	144	Bloc + perturbations
12	N	145	M. de cimentation/capet
13	W	146-147	Perturbations/humide
14	E	148	} Perturbations
15	E	148	
16	E	148	
17	E	148	
18	E	149	Relief.

CHEF D'ÉQUIPE.....

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES.....



TRAVAIL 154140961 (Km 26)

DATE 25 mai 2016 PAGE 2

Photo	Direction	GPS	Description
19	E	149	Relief perturbations
20	E	149	Depression
21	W	152	Perturbations / Humide
22	W	152	"
23	E	153	"
24	A S	156) ST 2
25	A S	156	
26	E	159) Perturbations
27	E	159	
28	E	159	
29	N-E	160	- Plumes / pente / ératiques
30	E	161	- Perturbations
31	N	163) Route / pente / lac
32	N	163	
33	W	164	Perturbations
34	W	165	Perturbations
35	NW	166	"
36	NW	167	"



CHEF D'ÉQUIPE.....

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES.....

TRAVAIL... 154140961

DATE... 25 mai 2016... PAGE... 3

Sondage	GPS	Description
1	121	Ah - 8cm Ae - 1cm Roc - Fin
2	122	Ah - 10-15cm Ae - 10cm Bf avec blocs de dimensions variables - 10 cm - Fin
3	124	voir 6-1
4 (ST1)	125	Ah - 15cm Ae - 10cm Bf - indurée / 5 fins à moyens devant + grossier en profondeur - Quelques pierres émoussées en profondeur de ± 5 à 10 cm diam. Fin à 75 cm → sols gelés Suite → P.4

CHEF D'ÉQUIPE.....

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES.....



TRAVAIL 154140961 (Km 26)

DATE 25 mai 2016 PAGE 4

St 1 (suite)

vegetation

- Thé du Labrador
- Epimette
- Tapis de pleuroseum
- Bouleaux épars

St-2 156

Lfh, 10cm

Ah/Aa 5-8cm

Bloc Anguleux / interface Ah/Aa

Bf 20cm sable moyen Induré
hétérogène
Carilloux

Vegetation

- Pleuroseum
- lichens
- Thé du Labrador
- Pinguicula et Saules



CHEF D'ÉQUIPE.....

CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES.....

TRAVAIL 154/40963

DATE 1 Nov 2016

PAGE 3

ST3

BFH 15cm

Le sapsle grossier en

profondeur.

Arriet Eau

TRAVAIL 154-14-0968 (KM 33)

DATE: 25 mai 2016 et 31 octobre 2016

PAGE

Photo GPS Direction ~~Direction~~ Direction

1 - SE vue d'ensemble

2 - SE "

3 - W "

4 - E Sondage Test

5 - E

6 - E

7 - E

8 - SE Approche NE

9 - SE n - pente

10 - NW vue d'ensemble

11 - SE

12 - NW

13 - SE

Sondage Test 1 (GPS 1)

L FH 2cm

Ae/Ah lite 5. Moy et gross.

Bh - Sable alluv. hétérogène

avec Niveau Ah 17cm

Bloc de pierres Fin 76cm

CHEF D'ÉQUIPE: Christian Gagnon

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES



31/10/16

TRAVAIL 154140970 (Km 85)

DATE 25 mai et 1^{er} novembre 2016

PAGE 1

Photo	GPS	Direction	Description
1	1	NE	
2	2	E	vue générale
3	2	SE	"
4	2	S	"
5	3	NE	
6	3	N	
7	3	NNW	
8	3	WSW	
9	4	N	
10	5	SW	Chemin de service
11	6	W	Barrière
12	7	N	
13	7	Ind-	
14	7		
15	7		
16	7		
17	7		
18	7	SSE	
19	7	W	
20	7	W	
21	7	W	
22	7	W	
23	7	NW	

CHEF D'ÉQUIPE... Chislain Gagnon
CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES... Soleil / pluie



TRAVAIL 154140970 (Km 85)

DATE 1^{er} Nov 2016

PAGE 2

Photo	GPS	Direction	Description
24	7	N	
25	8	W	
26	8	E	
27	9	ENE	
28	9	WSW	
29	10	WSW	
30	11	WSW	
31	12	ENE	
32	13	ENE	

} Vue d'ensemble

CHEF D'ÉQUIPE... Chislain Gagnon
CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES... Pluie



ANNEXE 3 – Déclaration de découverte sans permis



Réservé à l'usage du Ministère

Date de réception (aaaa-mm-jj) :

Professionnel traitant le dossier :

Code Borden : Non Oui (précisez) :

Présentation

La Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002) donne au ministère de la Culture et des Communications la possibilité de protéger le patrimoine archéologique, notamment d'intervenir en cas de menace réelle ou appréhendée de dégradation de manière non négligeable de ce patrimoine.

« Quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai. Cette obligation s'applique, que la découverte survienne ou non dans le contexte de fouilles et de recherches archéologiques » (article 74).

Le présent formulaire peut être utilisé pour aviser le ministre de la découverte d'un bien ou d'un site archéologique.

La Loi définit le bien archéologique et le site archéologique comme « tout bien et tout site témoignant de l'occupation humaine préhistorique ou historique » (article 2). Il peut s'agir de vestiges terrestres ou subaquatiques, mobiliers (artéfacts, etc.) ou immobiliers (murs, fondations, épaves, etc.) ou d'un site où ces vestiges ont été trouvés.

« L'Administration requiert des personnes morales et des entreprises que les documents qui font partie d'un dossier établi en vue de l'obtention d'une subvention, d'un contrat, d'un permis, de toutes autres formes d'autorisations ou, plus généralement, en vue du respect d'une obligation découlant d'une loi ou d'un règlement, soient rédigés en français. » (Politique gouvernement relativement à l'emploi et à la qualité du français dans l'Administration, article 21).

Les renseignements recueillis dans le cadre du présent formulaire seront traités conformément aux règles de confidentialité prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) et à la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002) et ne seront accessibles qu'aux seules personnes qui ont qualité pour les recevoir et dont l'exercice des fonctions le requiert.

Les informations contenues dans ce formulaire pourront être transférées dans la base de données des sites archéologiques du Québec.

L'astérisque (*) indique que l'information est requise.

Section 1 – Identification

*Nom de la personne qui a découvert le bien ou le site archéologique et donne avis de cette découverte :

Ghislain Gagnon, archéologue

*Adresse (numéro, rue, ville, village ou municipalité et province) :

700 boul. René-Lévesque Est, 14ème étage, Québec (Québec)

Code postal : G1R 5H1

*Téléphone : 418 643-5284

Télécopieur : 418 644-9662

Cellulaire :

Courriel : ghislain.gagnon@transports.gouv.qc.ca

Section 2 – Informations sur la découverte archéologique

Type de découverte : Terrestre Subaquatique

Date de la découverte (aaaa-mm-jj) : 2016-05-18

***Description de la découverte :**

Structure de barrage. En apparence, l'installation semble abandonnée. Le coffrage a laissé des marques de planches et des traces de probable réparations sont perceptibles depuis le pont de la route d'accès à Obedjiwan

***Endroit où se situe(nt) actuellement le(s) vestige(s) mobilier(s) (artéfacts) ?**

Sur la rivière Normandin en amont du lac Buade, à proximité de la route d'accès à Obedjiwan au km 85

***Description du lieu de la découverte (MRC, municipalité, etc.) :**

MRC Le Domaine-du-Roy, municipalité Lac-Ashuapmushuan

Coordonnées géographiques de la découverte, si possible

Latitude (GPS) : -74.212617

Longitude (GPS) : 49028328

Précisez le type d'unités :

Degré-minute-seconde

Degré décimal

Minute décimal

UTM, Zone UTM (précisez) : _____

Autres (précisez) : _____

Êtes-vous propriétaire du terrain sur lequel vous avez fait la découverte ? Oui Non

D'après vous, le bien ou le site archéologique est-il menacé d'être dégradé ? Oui Non

Si oui, quelles menaces pèsent sur le bien ou sur le site archéologique (érosion, développement immobilier, etc.) ?

Le site est situé dans le lit d'une rivière et peut être endommagé par des facteurs naturels. Aucun vestiges connu n'est actuellement menacé par les activités anthropiques. Toutefois, le secteur n'a jamais fait l'objet d'un inventaire archéologique. D'éventuels vestiges en périphérie de la structure pourraient aussi être affecté par d'autres activités anthropiques (réfection du réseau routier, activité forestières, etc.)

Section 2 – Informations sur la découverte archéologique (Suite)

Y a-t-il d'autres informations pertinentes à fournir sur la découverte (potentiel de recherche sur le terrain, cadre historique et préhistorique, etc.) ?

Aucune recherche n'a été faite, mais il semble plausible, étant donné l'isolement et l'importance de l'industrie forestière dans ce secteur, que la structure ait servi à la drave. D'autres vestiges pourraient exister au bord de la structure puisque des convois de draveurs peuvent y avoir séjournés et la présence d'un barrage suggère l'existence à proximité de vestiges pouvant être associés à d'anciens glissoirs pour les billes de bois.

Section 3 - Documents pertinents

- Carte localisant la découverte (spatiocarte, carte topographique et son numéro de feuillet, etc.)
- Tout document visuel de la découverte archéologique
 - Photographies du bien ou du site archéologique découvert ou du lieu de la découverte, s'il y a lieu. Indiquez la source et la date de chaque image si possible.

Photo prise le 18 mai 2016 depuis le pont de la route d'accès à Obedjwan

- Vidéos, s'il y a lieu. Indiquez la source et la date de chaque vidéo si possible.

Autres, précisez :

Autres documents, précisez :

Section 4 – Signature

*Fait à Québec , le 2016-05-31
(lieu) (date aaaa-mm-jj)

Signature : Ghislain Gagnon